

R.A.C.F.

Revue archéologique du Centre de la France

Tome 50 | 2011
Varia

Devenir et place des thermes publics dans les *castra* du Bas-Empire du Nord-Ouest de la Gaule : étude de dix chefs-lieux de cité de Gaule Belgique et Lyonnaise

Jasmine Boudeau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/racf/1673>

ISSN : 1951-6207

Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2011

ISSN : 0220-6617

Référence électronique

Jasmine Boudeau, « Devenir et place des thermes publics dans les *castra* du Bas-Empire du Nord-Ouest de la Gaule : étude de dix chefs-lieux de cité de Gaule Belgique et Lyonnaise », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 50 | 2011, mis en ligne le 16 janvier 2012, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/racf/1673>



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



Jasmine BOUDEAU*

Devenir et place des thermes publics dans les *castra* du Bas-Empire du Nord-Ouest de la Gaule : étude de dix chefs-lieux de cité de Gaule Belgique et Lyonnaise

FUTURE AND PLACE OF PUBLIC THERMAL BATHS IN THE CASTRA OF THE LATER EMPIRE OF THE NORTH-WEST OF THE GAUL : STUDY OF TEN CHIEFS TOWNS OF CITY OF BELGIQUE AND LYONNAISE GAUL

Mots-clés : Antiquité tardive, thermes, étude spatiale, remparts, *castrum*.

Keywords: *Later Empire, thermal baths, spatial study, ramparts, castrum.*

Résumé : Une analyse comparative de l'évolution des ensembles thermaux publics des chefs-lieux de cité du Nord-Ouest de la Gaule, dotés de remparts durant l'Antiquité tardive, n'a jusqu'à maintenant pas été effectuée. L'étude du devenir et de la localisation des thermes au Bas-Empire dans dix *castra* de cette partie de la Gaule met en avant des problèmes, soulève des questions mais ouvre également des pistes de réflexion.

Abstract: *A comparative analysis of the evolution of public thermal baths of the chiefs towns of city of the North-West of the Gaul, endowed with ramparts during the Late Antiquity, was not so far made. The study of the future and the location of thermal baths in the Later Empire in ten castra of this part of the Gaul puts in front problems, raises questions but also open tracks of reflection.*

* Archéologue municipale, Service archéologique municipal de Beauvais, 2 rue Saint-Lucien, 60000 Beauvais.

1. LES SITES ÉTUDIÉS

2. DEVENIR ET PLACE DES THERMES PUBLICS

2.1. ABANDONS

2.2. CONTINUITÉS D'UTILISATION ET CONSTRUCTION DE NOUVEAUX ENSEMBLES THERMAUX

■ BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES - NOTICES PAR VILLE

AMIENS

ANGERS

BAYEUX

LE MANS

LILLEBONNE

LISIEUX

ORLÉANS

PARIS

ROUEN

TOURS

L'événement urbanistique majeur survenu au Bas-Empire dans beaucoup de grandes villes de Gaule a été la construction d'un rempart. L'espace enclos était systématiquement plus petit que la surface couverte par les bâtiments du Haut-Empire. La mise en place d'une enceinte dans un tissu urbain préexistant a alors provoqué des modifications dans l'organisation spatiale des villes en ce qui concerne les axes de circulation, les habitations et les édifices publics (BOUDEAU 2009 ; DUBANT 2003 ; MAURIN 1992 ; PINON 1978). L'édification d'une muraille provoqua la création de deux zones : la partie *intra muros* et l'espace hors les murs. Les enceintes délimitaient alors une nouvelle entité, le *castrum*. Les bâtiments du Haut-Empire, publics et privés, se sont alors trouvés ou non à l'intérieur de la zone remparée.

Parmi les modifications apportées aux paysages urbains quelles ont été celles concernant les thermes publics ? Ces complexes du Haut-Empire ont-ils été abandonnés ou étaient-ils toujours fréquentés ? Où étaient situés les édifices continuant à fonctionner

dans ces villes dotées de murailles durant l'Antiquité tardive ? De nouveaux ensembles thermaux ont-ils été érigés au Bas-Empire ?

Aucune étude de ce genre n'a été réalisée pour les villes du quart nord-ouest de la Gaule pourvues d'un rempart durant l'Antiquité tardive. Dans les provinces de Belgique Seconde, Lyonnaise Seconde, Lyonnaise Troisième et Lyonnaise Senonnaise, des thermes sont bien documentés dans dix villes : Amiens, Angers, Bayeux, Le Mans, Lillebonne, Lisieux, Orléans, Paris, Rouen et Tours (Fig. 1).

1. LES SITES ÉTUDIÉS

À l'exception de Lillebonne et Orléans, ces villes ont été capitales de cité pendant toute l'Antiquité. Orléans n'est devenu chef-lieu de cité que durant le dernier quart du III^e s. (FERDIÈRE 2004 : 13). Au contraire, Lillebonne a perdu son statut de capitale de cité à partir de 314, le territoire dont elle était le centre administratif ayant été rattaché à celui géré par Rouen (BEAUJARD, PRÉVOT 2004 : 25).

Dater précisément le début et la fin de l'utilisation d'un bâtiment est souvent difficile et, très fréquemment, les archéologues ne peuvent donner qu'une fourchette chronologique, ceci s'applique aussi bien aux remparts qu'aux thermes. La date d'édification des enceintes des dix villes étudiées est souvent incertaine (cf. notices des annexes). Elle est proposée sur la base de quelques arguments qui n'en font, la plupart du temps, qu'une hypothèse. La chronologie des murailles et des bains est donc souvent faiblement étayée. N'ayant pas analysé les données de fouilles, il n'est pas question ici de remettre en cause les interprétations des archéologues sur les datations proposées des bâtiments, ni sur celle concernant l'utilisation des différentes pièces des thermes.

Toutefois, l'identification de certaines structures comme des bains publics est parfois sujette à caution (cf. notices). Sur les 25 bâtiments examinés, nous n'avons donc retenu pour notre étude de cas que les ensembles dont la fonction publique est assurée avec certitude, soit quinze établissements.

- Amiens : rue Jeanne Natière et rue de Beauvais ;
- Angers : place de la République ;
- Bayeux : rue Saint-Laurent ;
- Le Mans : école Claude-Chappe ;
- Lillebonne : rue E. Pigoreau et place Félix Faure ;
- Lisieux : Centre Hospitalier ;
- Paris : rue Gay-Lussac, Collège de France, Cluny et parvis de la cathédrale Notre-Dame ;

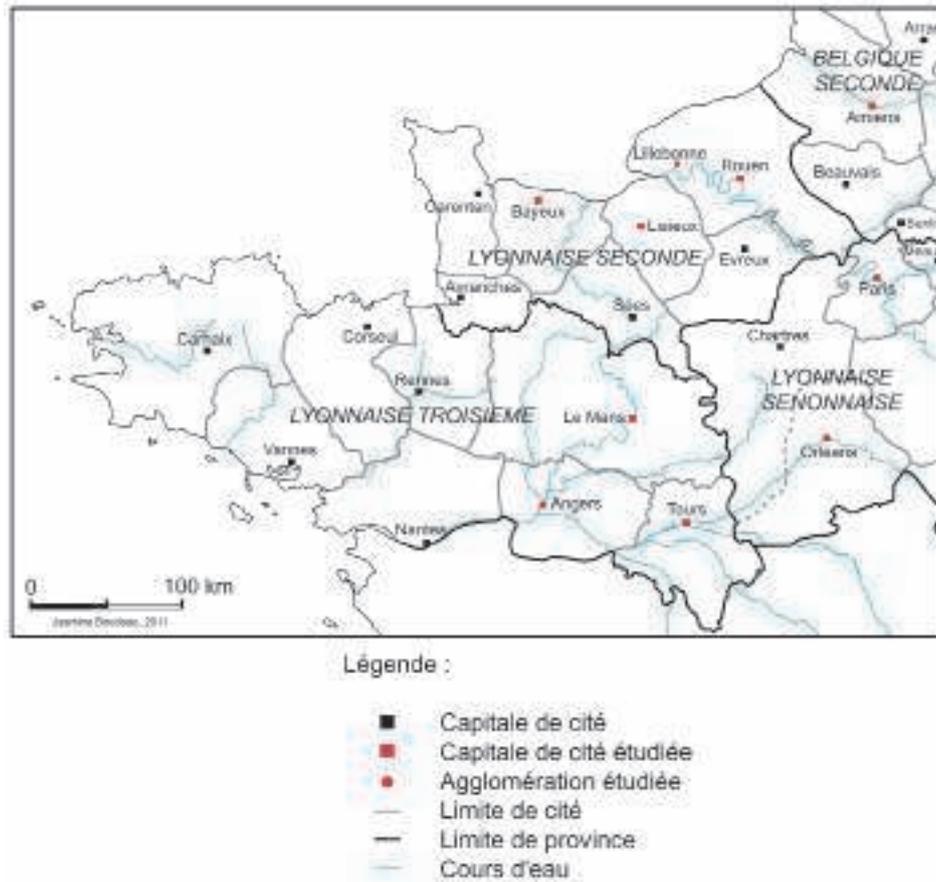


Fig. 1 : Carte de localisation des sites étudiés (J. Boudeau, d'après BAYARD 2004 : 162 ; BEAUJARD, PRÉVOT 2004 : 34 ; FERDIÈRE 2011 : 2).

- Rouen : îlot des Carmes ;
- Tours : Lycée Descartes et à l'ouest du château.

Quatorze complexes ont été érigés au Haut-Empire. Seuls les thermes du parvis de la cathédrale Notre-Dame à Paris ont été bâtis durant l'Antiquité tardive. Le plan de chacun de ces édifices est présenté dans les notices en annexes.

2. DEVENIR ET PLACE DES THERMES PUBLICS

2.1. Abandons

Le devenir au Bas-Empire des bains publics de la rue E. Pigoreau à Lillebonne et du Lycée Descartes à Tours n'est actuellement pas connu.

Les thermes de la rue de Beauvais à Amiens (BAYARD, MASSY 1983 : 105), de l'école Claude-Chappe au Mans (DESCHAMPS, VAGINAY 1990 : 39), du Centre Hospitalier à Lisieux (DELA-

CAMPAGNE 1990b : 101), de la rue Gay-Lussac (BUSSON 1998 : 182), du Collège de France (GUYARD 2003 : 73) et de Cluny à Paris (BOUET, SARAGOZA 2007 : 46) ont été, quant à eux, délaissés avant ou au moment même de la construction des enceintes. Ces six complexes n'ont pas été inclus dans l'espace remparé, ce qui a pu justifier leur abandon. Cependant, du fait de la datation peu précise de leur désaffectation et de la mise en place des murailles, il est impossible d'affirmer que ces édifices publics n'ont pas été inclus dans le *castrum* parce qu'ils étaient déjà hors d'usage ou que leur localisation en dehors des remparts a été la raison de leur abandon. Un incendie a pu également être la cause de leur destruction, comme ce fut le cas pour l'établissement du Centre Hospitalier à Lisieux (DELACAMPAGNE 1990b : 101). À Amiens et au Mans, les archéologues ont émis l'hypothèse que le démantèlement des thermes était lié à la fonction militaire de la muraille. Dans le premier cas, il au-

rait été effectué pour éviter aux éventuels attaquants de trouver un point d'appui à environ 200 m au sud du *castrum* (BAYARD, MASSY 1983 : 105). Au Mans, les bains de l'école Claude-Chappe, situés une vingtaine de mètres au sud-est du rempart, auraient été rasés pour établir un glacis en avant de l'enceinte (DESCHAMPS, VAGINAY 1990 : 39). Cependant, même si les remparts avaient une fonction défensive, ils avaient d'autres rôles. Leur aspect ostentatoire en faisait des symboles de puissance. L'abandon et le démantèlement de certains ensembles thermaux sont sans doute le reflet d'un changement dans le programme urbanistique monumental de ces villes. Ce dernier était alors principalement axé sur la mise en place de murailles, dont la construction nécessitait beaucoup de matériaux. La démolition, au moins partielle, des bains publics est donc probablement davantage à mettre en rapport avec le besoin en matière première pour bâtir les enceintes, comme on peut le suggérer pour ceux du Centre Hospitalier de Lisieux qui ont servi de carrière de pierre (DELACAMPAGNE 1990b : 101).

Les aqueducs permettaient de fournir en eau les habitants pour leur consommation quotidienne, mais également les thermes. Le maintien en fonction de ces structures était donc évidemment en rapport avec la continuité d'utilisation des bains. L'arrêt de l'entretien d'un aqueduc entraînait obligatoirement celui des ensembles balnéaires. Il en fut peut-être ainsi à Lisieux (LEMAÎTRE 1984-1985 : 21) et à Paris (DUVAL 1970 : 111) où la date d'abandon des aqueducs est la même que celle des thermes publics. En revanche, au Mans, si les établissements n'étaient plus fréquentés, les aqueducs ont peut-être été remplacés par une conduite forcée, qui pourrait être celle dite de Saint-Aldric (GUILLEUX 2000 : 159).

L'arrêt d'utilisation des six complexes étudiés ci-dessus est placé fin III^e/début IV^e s. L'hypothèse selon laquelle les Pères de l'Église ont poussé la population à délaisser les bains (ADAM 1996 : 30) n'est pas à retenir pour cette période où le christianisme n'était pas encore la religion principale. L'abandon de ces édifices pourrait dénoter un manque de moyens de la part d'évergètes, de la cité ou du pouvoir impérial pour leur entretien, ces bâtiments étant très " dépendants de réseaux de distribution en eau, en combustibles, en étoffes, en parfums et en éléments de décor " (ADAM 1996 : 30).

Les thermes de l'îlot des Carmes à Rouen, quant à eux, ont changé de fonction dans le courant du IV^e s. Situés *intra muros*, ses structures n'ont pas été abandonnées, mais elles ont perdu leur usage primitif pour être transformées " en un lieu de pouvoir

associé à un cantonnement " (FOLLAIN 2007 : 42-43). Il a été peut-être accordé moins de place aux édifices balnéaires dans le domaine public. Les particuliers, surtout les élites, ont alors sans doute agrémenté leurs résidences privées de nouveaux bains, que ce soit en ville ou à la campagne, pour pallier ce manque.

2.2. Continuités d'utilisation et construction de nouveaux ensembles thermaux

Toutefois, certains établissements publics du Haut-Empire, parmi les quatorze édifices thermaux concernés ici, auraient conservé leur fonction balnéaire après l'édification de l'enceinte. La continuité de leur utilisation est néanmoins parfois sujette à caution. En effet, à Bayeux, sur le site de la rue Saint-Laurent localisé à l'extérieur du *castrum* à environ 110 m au nord, la présence de monnaies datées de Gallien (259/260-268) à Gratien (367-383) prouve une fréquentation des lieux au IV^e s., mais elle ne permet pas d'affirmer que les bains étaient toujours en fonction durant cette période (GAUTHIER 1996a : 39 ; 43). De même, place de la République à Angers, l'établissement, situé au nord-est du *castrum*, aurait été utilisé, d'après le mobilier découvert, au moins jusqu'au règne de Constant (337-350) (PROVOST 1988a : 99), alors que le rempart est daté vers 280 (PROVOST 1988a : 102). Ce mobilier pourrait tout aussi bien correspondre à une réutilisation des bâtiments pour un tout autre usage. Si le maintien en fonction des bains publics d'Angers et de Bayeux était confirmé, il témoignerait d'un dynamisme et d'une occupation au Bas-Empire d'une partie de l'espace *extra muros*, au moins autour de ces sites.

À l'intérieur du *castrum* d'Amiens, des couches des III^e-IV^e s. ont été fouillées au niveau des deux bassins mis au jour dans l'îlot Saint-Germain (PICHON 2009 : 70-71). Ces éléments sont insuffisants pour affirmer que le complexe balnéaire supposé dans cette partie de la ville a perduré après l'érection de l'enceinte. *Intra muros*, les seuls édifices du Haut-Empire qui auraient continué à fonctionner durant l'Antiquité tardive sont les thermes de la place Félix Faure à Lillebonne et ceux de l'Est à Tours. Après une interruption d'utilisation correspondant à la période nécessaire à la construction du rempart, ces bâtiments ont été remis en état (LEJEUNE, FOLLAIN 1989 : 60-62 ; GALINIÉ 2007 : 64-66). Une partie des complexes a été détruite du fait de l'édification de la muraille sur son emprise. Situés dans les *castra*, ils couvriraient une super-

ficie moins importante qu'au Haut-Empire. Remaniés, les bains de Lillebonne faisaient alors 170 m² au lieu de 1100 m² (PROVOST 1997 : 343-346 ; 348) et les thermes de Tours s'étendaient sur une surface de 800 m², au moins trois fois plus petite qu'au I^{er} s. (GALINIÉ 2007 : 63). Ces derniers sont grands pour l'Antiquité tardive. En comparaison, l'édifice public élevé au Bas-Empire sur l'île de la Cité à Paris faisait à peu près 175 m² (BOUET, SARAGOZA 2008 : 397).

À Tours, l'aqueduc découvert sur le site de Saint-Julien est resté en élévation jusqu'au IV^e s., où il fut démonté (GALINIÉ 2007 : 175), ce qui ne prouve pas qu'il ait été utilisé jusqu'à cette période. Si les aqueducs n'étaient plus en fonction, comment ces bains étaient-ils alimentés en eau ? Était-elle puisée dans des cours d'eau proches ou des puits ? Par quels moyens mécaniques était-elle récupérée et comment était-elle acheminée ?

Tous les ensembles thermaux des premiers siècles de notre ère ne furent donc pas désaffectés et détruits. Des notables locaux, à travers l'évergésie, avaient, tout de même, peut-être encore les moyens d'en entretenir quelques uns. D'ailleurs, " le maintien des thermes était également un souci des pouvoirs publics, comme en témoigne une loi promulguée en 395 [par Honorius], destinant, pour éviter que les villes les plus splendides ne tombent en ruines, un tiers des revenus fonciers de l'État à la réparation des monuments publics et au chauffage des thermes (C. th., XV, 1, 32) " (HEIJMANS 2006 : 34). Il est toutefois difficile d'évaluer avec précision la durée de maintien en fonctionnement des édifices du Haut-Empire après la construction des remparts. On peut cependant estimer que ces bains publics ont parfois été fréquentés sur une courte durée (quelques dizaines d'années) après la mise en place du *castrum*, comme ceux de l'Est à Tours (GALINIÉ 2007 : 66). D'autres établissements, éventuellement le complexe de la place de la République à Angers (PROVOST 1988a : 99), ont au contraire été utilisés au moins une cinquantaine d'années après la construction de l'enceinte. Aucun de ces ensembles ne semble avoir perduré au V^e s. La cause de leur abandon dans le courant du IV^e s. est inconnue.

Dans les dix villes étudiées ici, un seul édifice public construit au Bas-Empire est connu. Il s'agit des bains de l'île de la Cité, découverts sous le parvis de la cathédrale Notre-Dame à Paris. Bâti au IV^e s., ils comportaient une palestres, un *frigidarium* ayant peut-être eu une piscine et servant d'*apodyterium*, un *tepidarium*, un *laconicum* et un *caldarium* (BOUET, SARAGOZA 2008 : 397-400).

Comme pour les établissements du Haut-Empire qui étaient encore fréquentés au IV^e s., l'arrêt de l'utilisation de l'aqueduc de Paris depuis la fin du III^e s. (DUVAL 1970 : 111) pose le problème de l'alimentation en eau. Pour remplir les petites baignoires de ce bâtiment modeste, des seaux d'eau puisés dans des puits, ou dans la Seine étaient-ils suffisants ?

À la différence des complexes du Haut-Empire, les thermes bâtis au Bas-Empire, connus en tout petit nombre, sont de petites dimensions et n'ont plus un caractère aussi monumental qu'aux siècles précédents. À Paris, les bains du parvis de la cathédrale Notre-Dame faisaient 175 m² (BOUET, SARAGOZA 2008 : 397) contre 2450 m² pour ceux de la rue Gay-Lussac (BOUET, SARAGOZA 2008 : 359), environ un hectare pour l'établissement de Cluny (BOUET, SARAGOZA 2007 : 3) et 10950 m² pour l'édifice du Collège de France (BOUET, SARAGOZA 2008 : 385) au milieu du III^e s. À Lillebonne, les nouveaux aménagements du bâtiment de la place Félix Faure occupent 170 m² (PROVOST 1997 : 348) au lieu de 1100 m² au Haut-Empire (PROVOST 1997 : 344). Seuls les thermes de l'Est à Tours restent imposants avec leurs 800 m² (GALINIÉ 2007 : 63).

Cette faible superficie est peut-être due à leur localisation à l'intérieur des *castra*. En effet, l'espace étant plus restreint dans la zone remparée que dans la ville ouverte des premiers siècles, la construction de grands thermes y était certainement difficile, voire impossible. De plus, le fait de ne plus avoir les moyens d'apporter de grandes quantités d'eau, les aqueducs étant abandonnés, a peut-être poussé les cités à élever des bâtiments de petites dimensions, moins gourmands en eau. La petite taille et le petit nombre d'édifices publics érigés au Bas-Empire peuvent également être la conséquence d'un manque de moyens pour les bâtir comme pour les entretenir. Au vu du nouveau programme urbanistique, les cités ont sans doute préféré financer la construction de remparts, laissant aux évergètes qui le pouvaient le soin de faire construire de nouveaux thermes afin de permettre aux habitants de continuer à prendre soin de leur corps et à y entretenir des liens sociaux.

D'autre part, il est possible qu'une partie de la population, dont des membres de l'aristocratie, aient délaissé les villes pour la campagne (FERDIÈRE 2005 : 347). S'il y avait moins d'habitants en ville, la fréquentation des bains était vraisemblablement moindre et ne nécessitait plus de grands ensembles. Les élites en quittant leurs demeures urbaines n'ont pas pour autant délaissé les pratiques thermales. En effet, à la fin du III^e s., aux IV^e et V^e s., les bains de

certaines *villae* ont été réaménagés, agrandis, voire construits, comme à Mienne-Marboué en Eure-et-Loir (BALMELLE, VAN OSSEL 2001 : 538) et dans les Cévennes chez des amis de Sidoine Apollinaire (Lettres, II, 9, 8) (FERDIÈRE 2005 : 352). Les pratiques thermales se seraient donc maintenues, voire développées, dans les campagnes pour une population privilégiée. Mais cette évolution s'est-elle obligatoirement faite au détriment des villes ?

À Lillebonne, une habitation pourvue de bains de 65 m² a été bâtie dans l'arène du théâtre pendant l'Antiquité tardive (PROVOST 1997 : 338-339). Les fouilles, effectuées au 191 rue de Bourgogne à Orléans, sur une surface de 25 m², sont quant à elles plus délicates à interpréter. À l'emplacement d'un bâtiment monumental incendié entre 312 et le milieu du IV^e s., en plein centre du *castrum*, une pièce sur hypocauste, datant au plus tôt du troisième quart du IV^e s., et un *praefurnium*, comportant deux supports de réserve d'eau successifs, de la fin IV^e/début V^e s., ont été aménagés. Même s'il ne semble faire aucun doute que ces vestiges faisaient partie d'un *balneum*, il est impossible, dans l'état actuel des connaissances, de trancher en faveur d'une appartenance à une résidence privée ou à un édifice public (MASSAT 2002 : 16-17). Bien que le cas d'Orléans soit moins explicite, ces deux exemples montrent, en plus de la persistance de la fréquentation de certains établissements publics du Haut-Empire par les habitants de villes fortifiées au Bas-Empire et la construction de nouveaux édifices dans ces villes durant l'Antiquité tardive, que les pratiques balnéaires ont perduré après la mise en place des *castra* dans le Nord-Ouest de la Gaule. Alain Bouet a fait le même constat pour de nombreuses villes de Narbonnaise pour le IV^e s. et une partie du V^e s. (BOUET 2003 : 339-344).

Le petit nombre et les petites dimensions des complexes publics fonctionnant au Bas-Empire dans les dix villes remparées du Nord-Ouest de la Gaule étudiées ici pourraient témoigner d'un changement dans les pratiques balnéaires. Les thermes privés, en milieu urbain mais surtout dans les *villae*, ont vraisemblablement pris au moins en partie le relais des édifices publics. Durant l'Antiquité tardive, l'utilisation des bains est peut-être davantage réservée au domaine privé et à des personnes aisées.

L'étude du devenir des thermes publics dans dix villes dotées d'une enceinte au Bas-Empire dans le Nord-Ouest de la Gaule montre donc qu'il n'y a pas eu d'arrêt brutal des pratiques balnéaires à cette époque. Les établissements de l'Antiquité tardive étaient toutefois moins nombreux et plus modestes

que leurs prédécesseurs. Il serait alors intéressant de faire un parallèle entre ces édifices et les bains privés nouvellement construits ou réaménagés à partir du IV^e s., particulièrement dans les *villae*. Ces derniers prennent-ils le pas sur les ensembles publics au point de les faire disparaître ou ces deux types de bains connaissent-ils un déclin similaire à partir du V^e s. ?

Une autre question reste en suspens : la manière dont les complexes du Bas-Empire étaient alimentés en eau. Espérons que de futures opérations archéologiques apporteront des éléments de réponses.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM 1996

Adam J.-P. - Les thermes dans la cité romaine, in : Adam J.-P., Delhumeau H., Le Pogam P.-Y. (dir.), *Les thermes antiques de Lutèce*, Paris, réunion des Musées Nationaux : 10-31.

Angers... 1985

Angers (Juliomagus), *Gallia*, vol. 43, n° 2 : 449-452.

AUBIN, GUILLEUX 1982

Aubin G., Guilleux J. - Le Mans, in : *Archéologie urbaine*, actes du Colloque International (Tours, 17-20 novembre 1980), Paris, AFAN : 537-542.

BALMELLE, VAN OSSEL 2001

Balmelle C., Van Ossel P. - De Trèves à Bordeaux. La marque des élites dans les campagnes de la Gaule romaine aux IV^e et V^e siècles, in : Ouzoulias P., Pellecuer C., Raynaud C., Van Ossel P., Garmy P. (dir.), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, Actes du IV^e colloque AGER (Montpellier, 1998), APDCA, Antibes : 533-552.

BAYARD 2004

Bayard D. - Les villes du nord de la Gaule dans l'Antiquité tardive, in : *La marque de Rome. Samarobriva et les villes du nord de la Gaule*, catalogue d'exposition (Amiens, 14 février-16 mai 2004), Amiens, Musée de Picardie : 162-177.

BAYARD *et al.* 1993

Bayard D., Blanchet J.-C., Fagnart J.-P., Mahéo N. - *L'archéologie à Amiens de la préhistoire à la ville gallo-romaine*, catalogue d'exposition (Amiens, Musée de Picardie, avril 1993), Amiens, Musée de Picardie, 50 p.

BAYARD, MASSY 1983

Bayard D., Massy J.-L. - *Amiens romain, Samarobriva Ambianorum*, Amiens, *Revue archéologique de Picardie*, 374 p.

- BAYARD, MASSY 1984
Bayard D., Massy J.-L. - Le développement d'Amiens romain du 1^{er} s. av. J.-C. au 4^{ve} s. ap. J.-C., *Revue archéologique de Picardie*, 3-4 : 89-112.
- BEAUJARD, PRÉVOT 2004
Beaujard B., Prévot F. - Introduction à l'étude des capitales "éphémères" de la Gaule (1^{er} s.-début 7^{ie} s.), in : FERDIÈRE 2004 : 17-37.
- BOUDEAU 2009
Boudeau J. - *La réorganisation spatiale de cinquante-cinq villes de Gaule réparées au Bas-Empire*, mémoire de thèse, université de Tours, 3 vol., 838 p.
- BOUET 2003
Bouet A. - *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise, volume 1, Synthèse*, Rome, École française de Rome, 416 p.
- BOUET, SARAGOZA 2007
Bouet A., Saragoza F. - *Amoenitas Urbium* et évergétisme de l'eau : la fontaine monumentale des thermes de Cluny à Lutèce, *Revue Archéologique*, 43 : 3-64.
- BOUET, SARAGOZA 2008
Bouet A., Saragoza F. - Thermes et pratiques balnéaires dans le chef-lieu de cité des *Parisii*, *Gallia*, 65 : 355-403.
- BUCUR 1994
Bucur I. - Datation du mur. Étude archéomagnétique effectuée sur des briques du rempart du Bas-Empire d'Orléans, *Revue Archéologique du Loiret*, 19-20 : 87-89.
- BUSSON 1998
Busson D. (dir.) - *Paris 75. Carte archéologique de la Gaule*, Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 609 p.
- BUSSON 2001
Busson D. - *Paris, ville antique*, Guides archéologiques de la France, 34, Paris, Éditions du patrimoine, 160 p.
- COMTE, SIRAUDEAU 1990
Comte F., Siraudeau J. - *Angers. Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France*, Tours, CNAU, 127 p.
- DEBAL 1996
Debal J. - *Cenabum, Aurelianis, Orléans*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 145 p.
- DELACAMPAGNE 1990a
Delacampagne F. - Bayeux, in : Delacampagne F. (dir.), *Le Calvados 14. Carte archéologique de la Gaule*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : 30-38.
- DELACAMPAGNE 1990b
Delacampagne F. - Lisieux, in : Delacampagne F. (dir.), *Le Calvados 14. Carte archéologique de la Gaule*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : 97-103.
- DELACAMPAGNE, PAILLARD 1992
Delacampagne F., Paillard D. - *Bayeux. Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France*, Tours, CNAU, 90 p.
- DELESTRE 1996
Delestre X. - Rouen, des origines à la fin de l'Antiquité, *Archéologia*, 322 : 50-57.
- DESCHAMPS 2001
Deschamps S. - Le Mans, in : Bouvet J.-P. (dir.), *La Sarthe 72. Carte archéologique de la Gaule*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : 252-356.
- DESCHAMPS, VAGINAY 1990
Deschamps S., Vaginay M. (dir.) - *Le Mans retrouvé. Archéologie et mémoire de la ville*, catalogue d'exposition (Le Mans, 1990), Le Mans, Circonscription des Antiquités Préhistoriques et Historiques des Pays de la Loire, 120 p.
- DOUCET 1881-1882
Doucet L. - Les Thermes de la rue Laitières, à Bayeux. Lettre de M. Doucet à M. le Secrétaire des Antiquaires de Normandie, *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, 11 : 609-612.
- DUBANT 2003
Dubant D. - Le rôle des enceintes urbaines dans la stratégie défensive au Bas-Empire, *L'art de la guerre*, 6 : 64-69.
- DUVAL 1970
Duval P.-M. - *Nouvelle histoire de Paris. De Lutèce oppidum à Paris capitale de la France (vers -225 ?/500)*, Paris, Hachette, 402 p.
- DUVAL, PÉRIN, PICARD 1992
Duval N., Périn P., Picard J.-C. - Paris, in : Picard J.-C., Beaujard B., Dabrowska E., Delaplace C., Duval N., Périn P., Pietri L., *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle. VIII. Province ecclésiastique de Sens (Lugdunensis Seronia)*, Paris, De Boccard : 97-129.
- FERDIÈRE 2004
Ferdrière A. (dir.) - *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive*, actes de colloque (Tours, 6-8 mars 2003), Tours, 25^e suppl. à la *Revue archéologique du centre de la France*, 508 p.
- FERDIÈRE 2005
Ferdrière A. - *Les Gaules (Provinces des Gaules et Germanies, Provinces Alpines) 1^{er} siècle av.-1^{er} siècle ap. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 447 p.
- FERDIÈRE 2011
Ferdrière A. - *La Gaule lyonnaise*, Paris, Picard, 167 p.
- FOLLAIN 1999
Follain E. - *Juliobona : ville gallo-romaine*, catalogue d'exposition, Lillebonne, Ville de Lillebonne, 23 p.
- FOLLAIN 2007
Follain E. - Les thermes de Rouen. Architecture, urbanisme et histoire, *Les dossiers d'archéologie*, 323 : 36-43.

FOLLAIN, PEIXOTO 1995

Follain E., Peixoto X. - Le *castrum* de Rouen et son rempart, in : *Le mausolée antique de Rouen. Fouilles de l'Espace du Palais*, catalogue d'exposition (Rouen, Musée des antiquités de la Seine-Maritime, 1995), Rouen, Musées et monuments départementaux de la Seine-Maritime : 10-13.

GALINIÉ 2007

Galinié H. (dir.) - *Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville. 40 ans d'archéologie urbaine*, 30^e suppl. à la *Revue archéologique du centre de la France*, Tours, FERACF, 440 p.

GAUTHIER 1996a

Gauthier N. - Bayeux, in : Gauthier N., Fixot M., *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle. IX. Province ecclésiastique de Rouen (Lugdunensis Secunda)*, Paris, De Boccard : 37-48.

GAUTHIER 1996b

Gauthier N. - Lisieux, in : Gauthier N., Fixot M., *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle. IX. Province ecclésiastique de Rouen (Lugdunensis Secunda)*, Paris, De Boccard : 79-87.

GAUTHIER 1996c

Gauthier N. - Rouen, in : Gauthier N., Fixot M., *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle. IX. Province ecclésiastique de Rouen (Lugdunensis Secunda)*, Paris, De Boccard : 19-35.

Grégoire de Tours

Grégoire de Tours - *Histoire des Francs*, trad. R. Latouche, Paris, Les Belles Lettres, 1995, 2 tomes, 679 p.

GUILLEUX 2000

Guilleux J. - *L'enceinte romaine du Mans*, Saint-Jean-d'Angély, Bordessoules, 268 p.

GUYARD 2003

Guyard L. (dir.) - *Le Collège de France (Paris). Du quartier gallo-romain au Quartier latin*, DAF 95, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 283 p.

HEIJMANS 2006

Heijmans M. - La place des monuments publics du Haut-Empire dans les villes de la Gaule méridionale durant l'Antiquité tardive (IV^e-VI^e s.), *Gallia*, 63 : 25-41.

JULIEN

Julien - *Misopogon*, trad. C. Lacombrade, Paris, Les Belles Lettres, 2003, 94 p.

LAMBERT 1844

Lambert E. - Notice sur les thermes antiques de la ville de Bayeux, *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 14 : 266-297.

LEGARET 1974

Legaret S. - L'enceinte du Bas-Empire à Paris, *Les dossiers de l'archéologie*, 7 : 54-63.

LEJEUNE, FOLLAIN 1989

Lejeune S., Follain E. - Juliobona, in : *Lillebonne des origines à nos jours*, Lillebonne, Ville de Lillebonne : 39-79.

LEMAÎTRE 1978

Lemaître C. - *Oppidum* gaulois et *castrum* du Bas-Empire à Lisieux (Calvados), in : Chevallier R. (éd.), *Travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du Nord-Ouest*, actes de colloque (Paris, 5-7 mai 1978), Tours, *Caesarodunum*, suppl. 28, 2 vol. : 188-213.

LEMAÎTRE 1984-1985

Lemaître C. - Lisieux dans l'Antiquité, *Art de Basse-Normandie*, 89-90-91 : 12-29.

LEQUOY *et al.* 2004

Lequoy M.-C., Guillot B., Le Maho J., Adrian Y.-M., Billard C., Laubenheimer F., Lecler E., Lefèvre D., Pilon F., Raby C., Vipard P. - *Rouen 76/2. Carte archéologique de la Gaule*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 332 p.

Lisieux... 1982

Lisieux (Noviomagus, Lexovii), *Gallia*, 40 : 309-310.

MASSAT 2002

Massat T. - Sondage dans le centre monumental d'Orléans antique : au n° 191, rue de Bourgogne, *Revue Archéologique du Loiret*, 27 : 13-18.

MAURIN 1992

Maurin L. - Remparts et cités dans les trois provinces du Sud-Ouest de la Gaule au Bas-Empire (dernier quart du III^e siècle-début du V^e siècle), in : Maurin L. (dir.), *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule. Histoire et Archéologie*, actes du deuxième colloque *Aquitania* (Bordeaux, 13-15 septembre 1990), 6^e suppl. à *Aquitania*, Bordeaux, ARMÉ-Dis-édition : 365-389.

NEURY *et al.* 2003

Neury P., Seigne J., Neury A., Rocque G., Roger A., Roger S. - Deux ponts antiques (?) à Tours, *Revue archéologique du centre de la France*, 42 : 227-234.

PAILLARD 1998

Paillard D. - Études topographiques de la cité antique de Noviomagus, *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, 41 : 29-38.

PAILLARD 1999

Paillard D. - Lisieux, Cathédrale Saint-Pierre, transept nord, in : *Basse-Normandie. Bilan scientifique 1998*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication : 40-41.

PICARD 1992

Picard J.-C. - Orléans, in : Picard J.-C., Beaujard B., Dabrowska E., Delaplace C., Duval N., Périn P., Pietri L., *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle. VIII. Province ecclésiastique de Sens (Lugdunensis Seronia)*, Paris, De Boccard : 81-96.

PICHON 2009

Pichon B. - *Amiens 80/1. Carte archéologique de la Gaule*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 286 p.

PINON 1978

Pinon P. - Influence des enceintes du Bas-Empire sur le développement urbain de quelques cités du Nord de la Gaule, in : Chevallier R. (éd.), *Travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du Nord-Ouest*, actes de colloque (Paris, 5-7 mai 1978), Tours, *Caesarodunum*, suppl. 28, 2 vol. : 473-481.

PROVOST 1978a

Provost M. - *Angers gallo-romain. Naissance d'une Cité*, Angers, Les jeunes Andecaves, 175 p.

PROVOST 1978b

Provost M. - Thermes de l'Esvière, *Andes*, 7 : 20-34.

PROVOST 1988a

Provost M. - Angers, in : Provost M. (dir.), *Le Maine-et-Loire 49. Carte archéologique de la Gaule*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : 87-130.

PROVOST 1988b

Provost M. - Orléans, in : Provost M. (dir.), *Le Loiret 45. Carte archéologique de la Gaule*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : 83-126.

PROVOST 1988c

Provost M. - Tours, in : Provost M. (dir.), *L'Indre-et-Loire 37. Carte archéologique de la Gaule*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : 76-105.

PROVOST 1997

Provost M. - Lillebonne, in : Rogeret I. (dir.), *La Seine-Maritime 76. Carte archéologique de la Gaule*, Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme : 325-393.

RANDOIN 1994

Randoin B. - La datation du mur, *Revue Archéologique du Loiret*, 19-20 : 81-85.

SIDOINE APOLLINAIRE

Sidoine Apollinaire - *Lettres*, trad. A. Loyen, Paris, Les Belles Lettres, 1970.

SULPICE SÉVÈRE

Sulpice Sévère - *Vie de Saint Martin*, trad. J. Fontaine, Paris, Éd. du Cerf, 1967-1969, 3 vol.

VASSELLE 1963

Vasselle F. - L'enceinte urbaine du Bas-Empire de Samarobriva (Amiens, Somme). Description - Construction - Datation, *Celticum*, 6 : 323-342.

WOOD 1983

Wood J. - Le *castrum* de Tours. Étude architecturale du rempart du Bas-Empire, in : Galinié H. (éd.), *Recherches sur Tours*, 2 : 11-60.

WOZNY 1996

Wozny L. - *Amiens, Saint-Germain, zone 1-zone 2 (80.021.017 AH), DFS de fouille de sauvetage*, Amiens, SRA Picardie, 67 p.

ANNEXES - NOTICES PAR VILLE

AMIENS

Thermes

Rue Jeanne Natière (Fig. 2), “ Les substructions découvertes par F. Vasselle s’étendaient sur plus de 60 m d’est en ouest et plus de 30 m du nord au sud [...]. Malgré les conditions d’observation très difficiles, F. Vasselle put reconnaître une série de salles à hypocauste, dont l’une, large de 14 m avait été construite avec un soin particulier. ” Le mobilier recueilli, “ l’importance des salles chauffées par hypocauste, la découverte d’un égout se dirigeant vers l’Avre [...] viennent corroborer notre hypothèse de thermes publics. ” (BAYARD, MASSY 1983 : 106). Les deux bassins (1), séparés par un couloir, mis au jour dans l’îlot Saint-Germain, complètent le plan de ce complexe. Seuls les niveaux des III^e-IV^e s. ont été fouillés. Cet établissement balnéaire a pu couvrir une superficie de 4000 m² (PICHON 2009 : 70-71).

Les thermes de la rue de Beauvais (Fig. 3) présentent deux états : le premier vers la fin du I^{er} s., le second vers le milieu du II^e s. (BAYARD, MASSY 1983 : 104-105). Ils couvraient près d’un hectare (BAYARD, MASSY 1984 : 99). Dans leur dernier état, le plan s’articule autour d’un axe est-ouest formé par l’entrée (1), la palestra (2) et deux piscines, une froide (5) et l’autre chaude (10). Au sud, l’espace est principalement occupé par des pièces chaudes (7 et 9). Au nord, des salles froides (6) et des latrines (11) ont été identifiées (BAYARD, MASSY 1983 : 98-103). Ce complexe a été abandonné vraisemblablement vers le milieu du III^e s. Situé à environ 200 m au sud du *castrum* (Fig. 4), ses ruines ont été démantelées à la fin de ce même siècle, probablement pour éviter aux éventuels attaquants d’y trouver un point d’appui (BAYARD, MASSY 1983 : 105).

Aqueducs

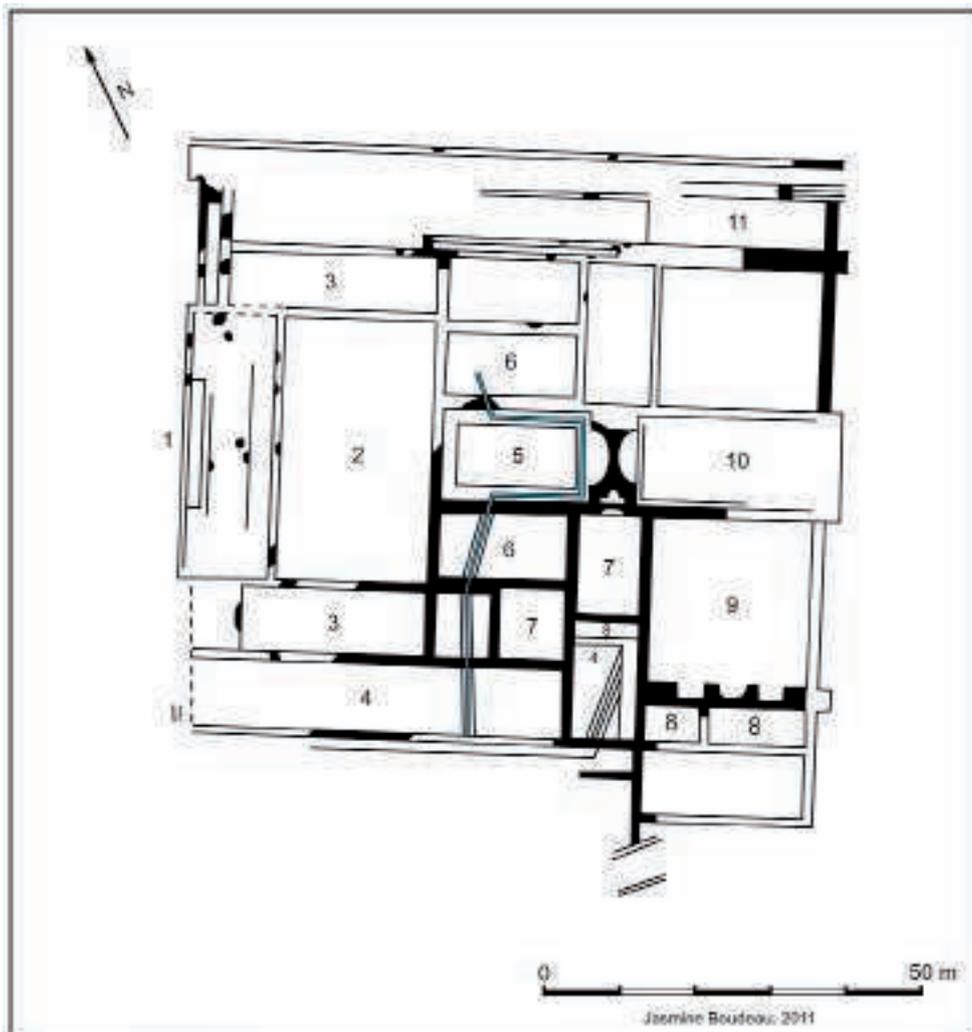
Pour l’instant, aucun vestige d’aqueduc n’a été découvert.

Rempart

Deux monnaies, dont une de Probus (276-282) frappée en 277-278, ont été trouvées noyées dans le mortier de la maçonnerie de l’enceinte rue du Général Leclerc (VASSELLE 1963 : 330). Une analyse dendrochronologique a été appliquée à un groupe de pieux trouvé sous les fondations du *castrum* dans l’îlot Saint-Germain. Trente-trois pieux ont été débités pendant l’hiver 340 et le printemps 341 et un pieu a été fabriqué dix ans plus tard. Ce dernier était situé au milieu des autres. La date d’abattage la plus récente est donc 350. Néanmoins l’étude des bois du IV^e s. n’en est qu’à ses débuts, il faut donc rester prudent (WOZNY 1996 : 61). La datation par les monnaies, qui circulaient longtemps après leur date d’émission, est cependant moins fiable que l’étude dendrochronologique. Pour autant, cette dernière est en contradiction avec le témoignage de Sulpice Sévère, qui rapporte, dans sa biographie de saint Martin, le partage du manteau de Martin à une porte de la ville d’Amiens en 334 ap. J.-C. (III, 1). Mais la date de cet événement est-elle assurée ?



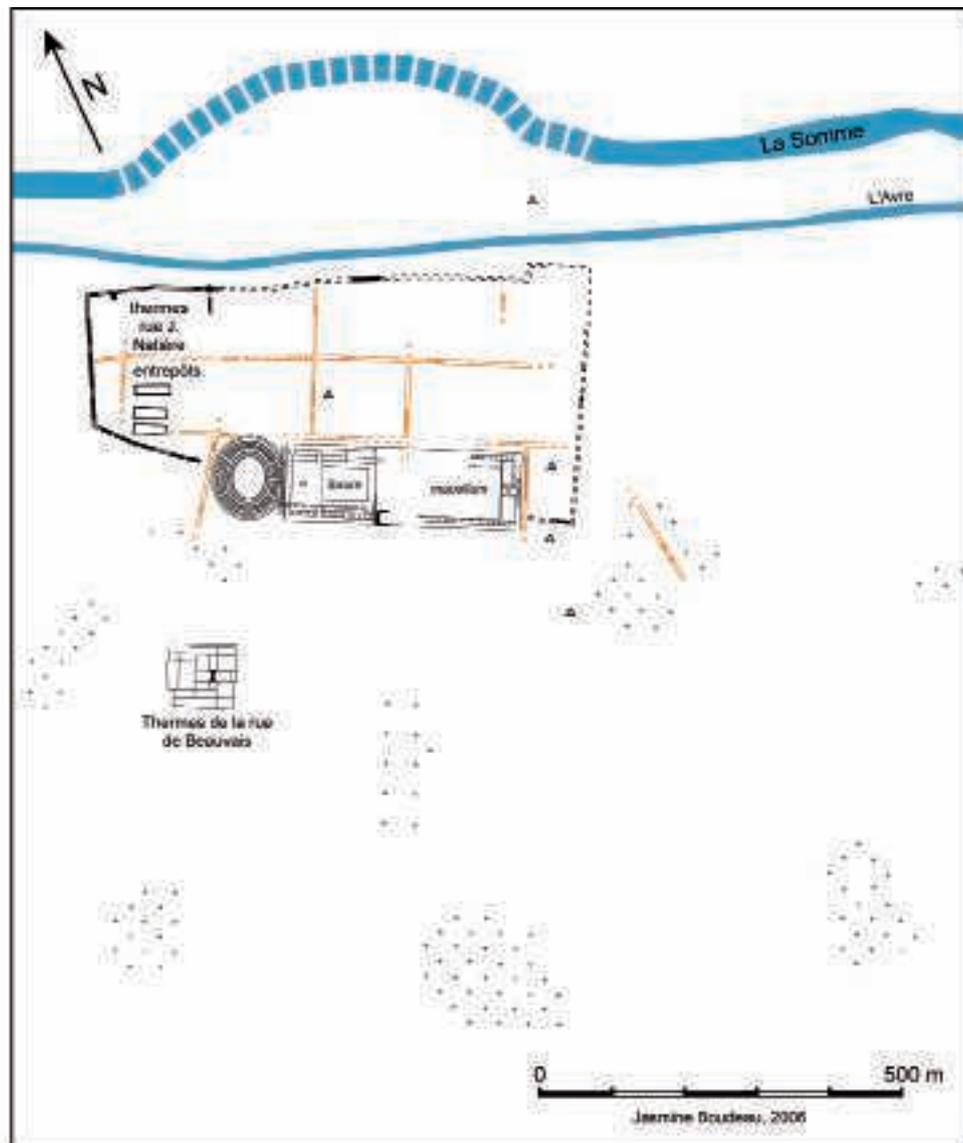
Fig. 2 : Les thermes de la rue Jeanne Natière (J. Boudreau, d'après PICHON 2009 : 70).



Légende :

1	Entrée monumentale	7	Pièce chaude
2	Palestre	8	<i>Præfurnium</i>
3	Portique	9	<i>Caldarium</i>
4	Cour	10	Piscine chaude
5	Piscine froide	11	Latrines
6	Pièce froide		Canalisation

Fig. 3 : Les bains de la rue de Beauvais (J. Boudeau, d'après BAYARD, MASSY 1984 : 100).



Légende :

-  Rivière/fleuve
-  Tracé reconnu du rempart
-  Tracé présumé du rempart
-  Tronçon reconnu de rue
-  Tracé présumé de rue
-  Habitat
-  Nécropole

Fig. 4 : Amiens au Bas-Empire (J. Boudeau, d'après BAYARD, MASSY 1983 : 223 ; BAYARD *et al.* 1993 : 43).

ANGERS

Thermes

Place de la République (Fig. 5), un premier édifice balnéaire public a été bâti dans le courant du I^{er} s. de notre ère. À la fin de ce siècle, il a été agrandi et un portique (1) a été construit. Durant le II^e s., de nouvelles modifications ont été apportées au bâtiment, avec entre autre l'installation d'une piscine (3). Ces thermes d'une surface de 33 m sur 25 m, soit 825 m², comportaient : un *frigidarium* (4) avec sa piscine (3), un *tepidarium* (5), une piscine (3) et des salles chaudes (6), au moins un *praefurnium* (7) (PROVOST 1988a : 99). Situés au nord-est du *castrum* (Fig. 9), ils furent utilisés, d'après le mobilier trouvé, au moins jusqu'au règne de Constant (337-350) (PROVOST 1988a : 99).

Place du Ralliement (Fig. 6), dans la partie sud, un petit ensemble thermal, comportant au moins un *praefurnium* (1), un *caldarium* (2) et une piscine froide (3), fut bâti vers le milieu du I^{er} s. et remanié au début du II^e s. (COMTE, SIRAUDEAU 1990 : 21). Il est difficile de déterminer si ce complexe d'environ 140 m² était public ou se rattachait à un bâtiment privé.

Les bains de la rue Delaâge (Fig. 7) ont été bâtis dans la seconde moitié du I^{er} s. Leur plan a été modifié dans le deuxième quart du II^e s. Les vestiges mis au jour couvraient environ 230 m². Une cour (1), une pièce chaude (2), une salle froide (3) et sa piscine (4) ont été identifiées (PROVOST 1988a : 97-98). Ce complexe " pourrait dépendre d'une résidence privée " (COMTE, SIRAUDEAU 1990 : 16). Il a été abandonné dans la première moitié du III^e s. (COMTE, SIRAUDEAU 1990 : 21) et détruit dans le troisième quart de ce même siècle (PROVOST 1978a : 127).

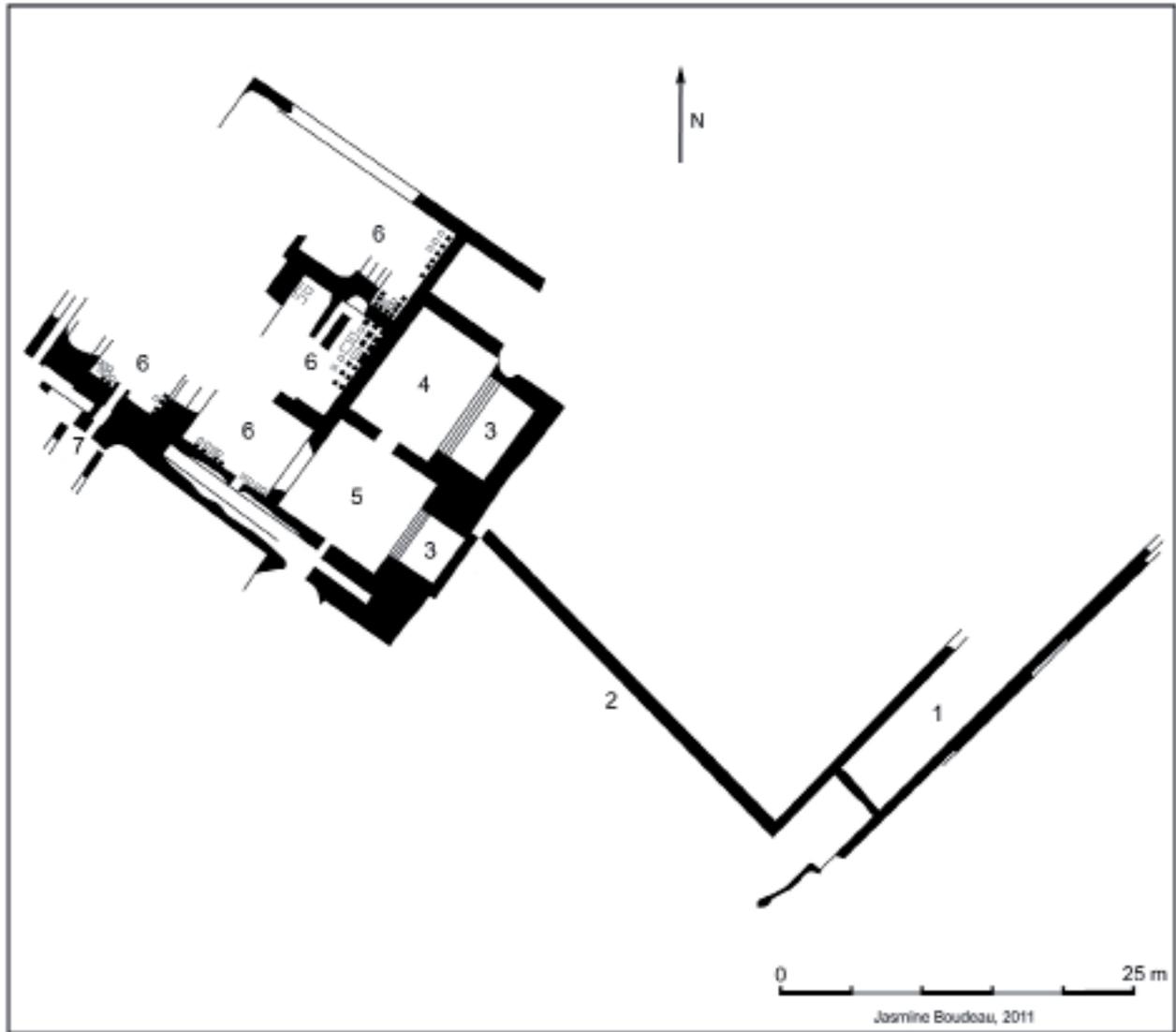
Des thermes sont mentionnés dans des textes médiévaux des XI^e et XIV^e s. Dits de l'Esvière, ils sont localisés au sud de la ville, d'après les témoignages écrits. Dans ce secteur, des canalisations, un bassin (1) et une série de murs ont été découverts (PROVOST 1988a : 98-99). Ces vestiges (Fig. 8) seraient du milieu du II^e s. (PROVOST 1978b : 29). " [...] font-ils partie de cet ensemble thermal mythique [...] ? " (COMTE, SIRAUDEAU 1990 : 21).

Aqueducs

Plusieurs tronçons d'aqueducs ont été observés dans différents secteurs de la ville, mais aucun tracé ne peut être actuellement restitué (PROVOST 1988a : 94).

Rempart

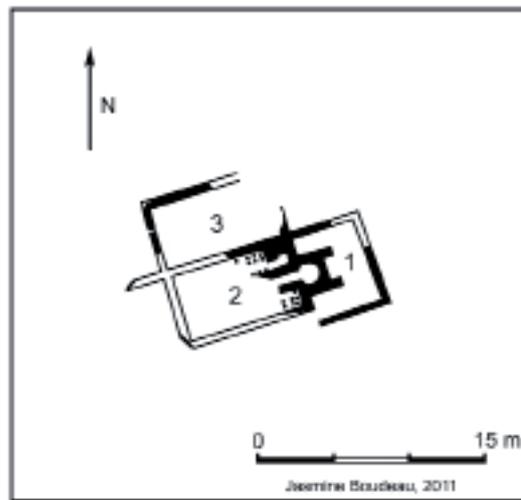
Le rempart a sans doute été bâti vers 280 ap. J.-C. Le mobilier trouvé dans le remblai de fondation de la tour fouillée rue Toussaint en 1974 est de la fin du II^e s., voire du tout début du III^e s. De plus, au-dessus des fondations, une strate archéologique de l'extrême fin du IV^e s. montre que la tour existait déjà à ce moment-là. Une étude archéomagnétique menée sur un lot de 20 briques du rempart permet de préciser la période de construction, quatre datations étant possibles : 50 ap. J.-C., vers 180, vers 280 et vers 470 ap. J.-C. (PROVOST 1988a : 102).



Légende :

- | | | | |
|---|--------------------|---|-------------------|
| 1 | Portique | 5 | <i>Tepidarium</i> |
| 2 | Mur de soutènement | 6 | Salle chaude |
| 3 | Piscine | 7 | <i>Praefumium</i> |
| 4 | <i>Frigidarium</i> | | |

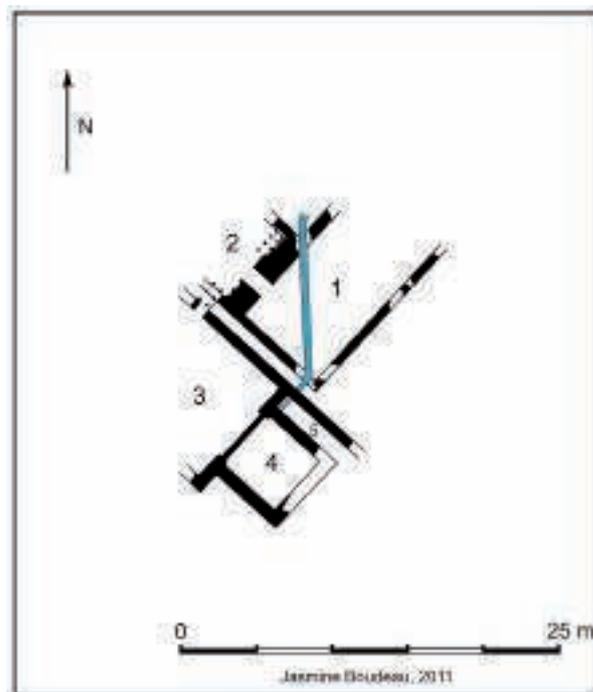
Fig. 5 : Les thermes de la place de la République (J. Boudeau, d'après *Angers...* 1985 : 449).



Légende :

- 1 *Praefurnium*
- 2 *Caldarium*
- 3 Piscine froide

Fig. 6 : Les thermes de la place du Ralliement (J. Boudeau, d'après Provost 1988a : 97).



Légende :

- 1 Cour
- 2 Pièce chaude
- 3 Salle froide
- 4 Piscine
- 5 Coulloir
- Canalisation

Fig. 7 : Les bains de la rue Delaâge (J. Boudeau, d'après PROVOST 1988a : 98).

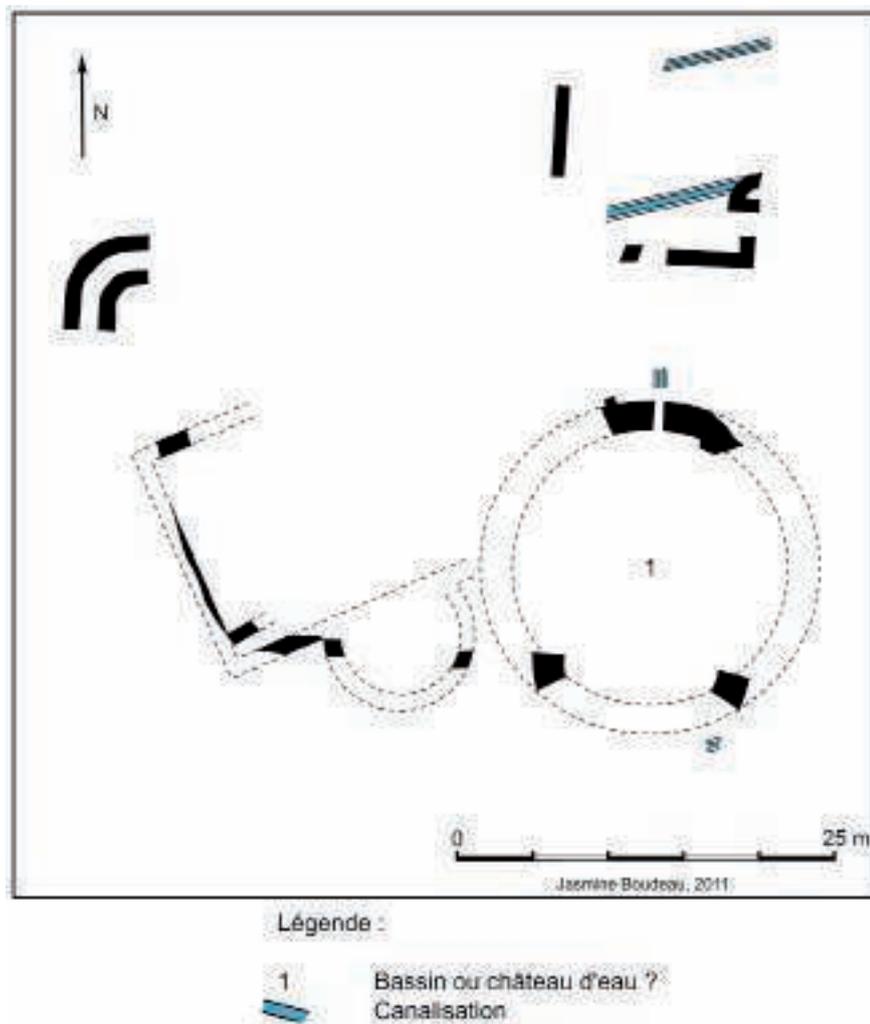
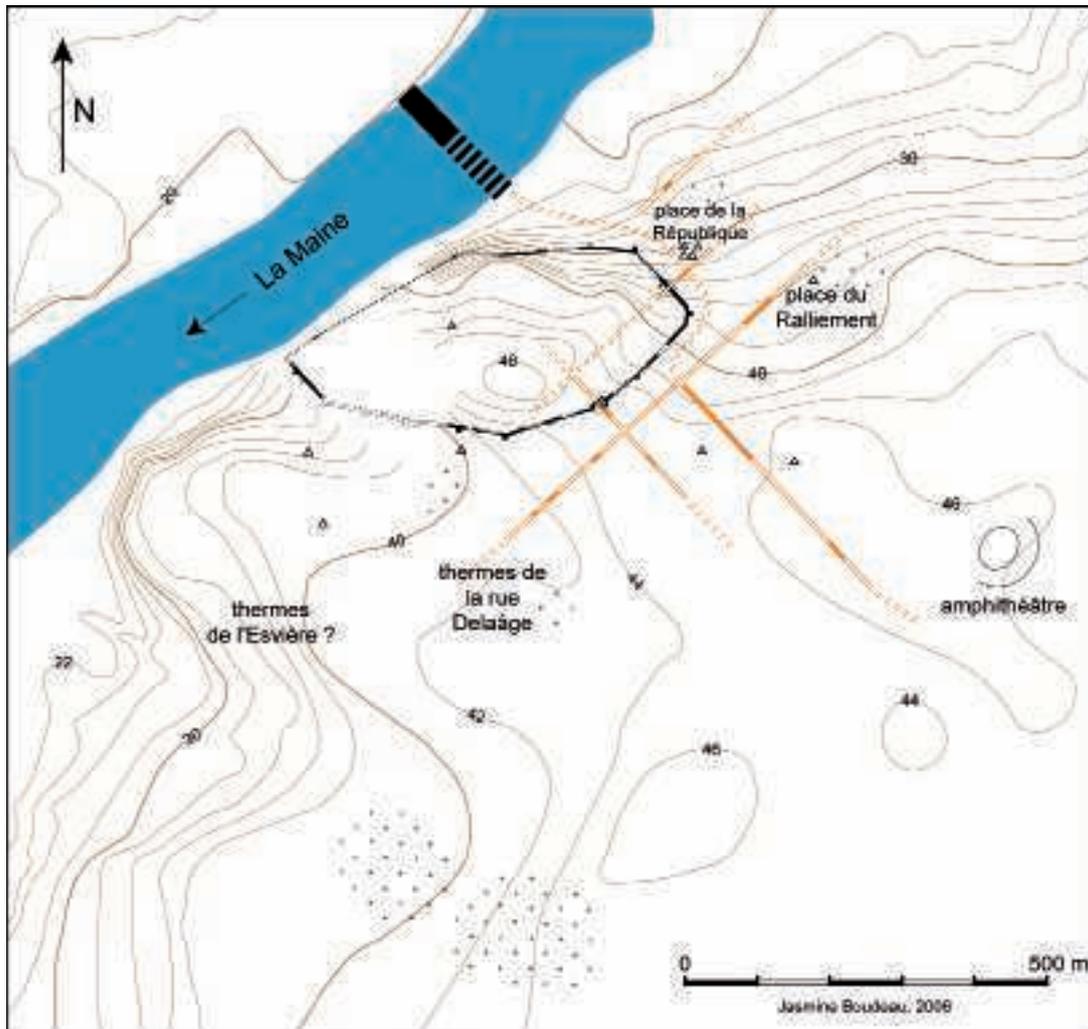


Fig. 8 : Les bains (?) de l'Esvière (J. Boudeau, d'après PROVOST 1978b : 24).



Légende :

-  Rivière
-  Courbe de niveau
-  Tracé reconnu du rempart
-  Tracé restitué du rempart
-  Tronçon reconnu de rue
-  Tracé présumé de rue
-  Partie connue du pont
-  Partie supposée du pont
-  Habitat
-  Nécropole

Fig. 9 : Angers pendant l'Antiquité tardive (J. Boudeau, d'après PROVOST 1988a : 91 et 101 ; COMTE, SIRAUDEAU 1990 : pl. 3 et 9).

BAYEUX**Thermes**

Les thermes de la rue Laitière ont été construits au II^e s. (DELACAMPAGNE 1990a : 32). Aucun plan des structures fouillées en 1882 par L. Doucet ne nous est parvenu. La description des vestiges indique néanmoins la découverte d'une piscine et d'une salle sur hypocauste (DOUCET 1881-1882 : 610-611). Une fouille de sauvetage menée en 1986 et 1987 par F. Delacampagne a permis de compléter ces informations, puisqu'un *praefurnium* a été mis au jour (DELACAMPAGNE 1990a : 31). Les données sur ces bains sont insuffisantes pour affirmer qu'il s'agissait d'un établissement public. Localisés à l'intérieur du *castrum*, ils ont été utilisés jusqu'au début du IV^e s. et alors incendiés. Ils sont restés en élévation jusqu'à la fin du XI^e s. (DELACAMPAGNE 1990a : 32).

Les thermes publics de la rue Saint-Laurent (Fig. 10) sont également datés du II^e s. (DELACAMPAGNE 1990a : 31). Les vestiges trouvés en 1821 couvraient approximativement 1800 m². Un bain froid (1), un bain chaud (2), le *caldarium* (3) et un *praefurnium* (4) ont entre autre été identifiés (LAMBERT 1844 : non paginé). Dans ce complexe, situé *extra muros* (Fig. 11) à environ 110 m au nord de l'angle nord-est du *castrum* (GAUTHIER 1996a : 39), une quarantaine de monnaies de Gallien (259/260-268) à Gratien (367-383) a été trouvée (GAUTHIER 1996a : 43). La présence de ces monnaies prouve une fréquentation du site au IV^e s., mais elle ne permet pas d'affirmer que les thermes étaient toujours en fonction durant cette période.

Aqueducs

Quelques tronçons de canalisation ont été mis au jour, mais il n'est pas possible pour l'instant de restituer le tracé d'un ou plusieurs aqueducs (DELACAMPAGNE 1990a : 36).

Rempart

La construction du rempart de l'Antiquité tardive de Bayeux est actuellement placée vers la fin du III^e s. Jusqu'à maintenant, le seul élément de datation, qui plus est indirect, pour dater l'enceinte est le fait que le fossé qui la précédait a été creusé dans des niveaux du II^e s. (DELACAMPAGNE 1990a : 35-36).

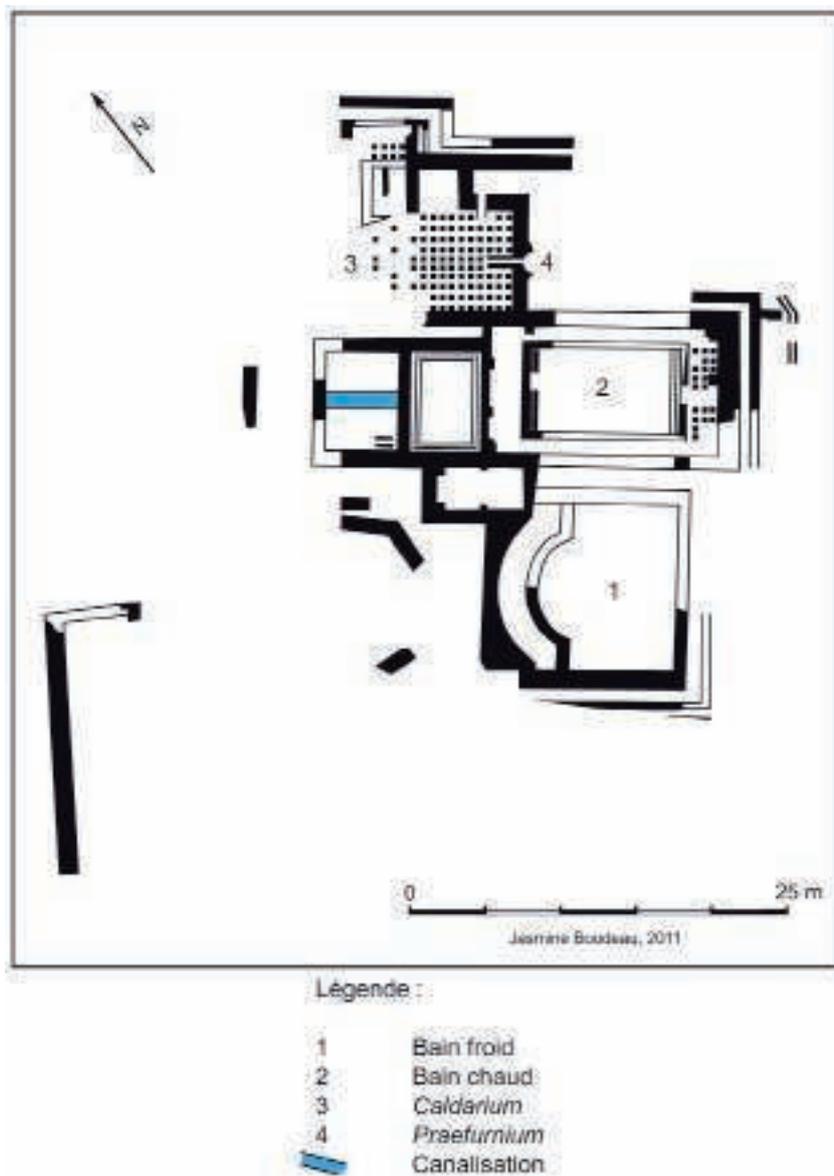
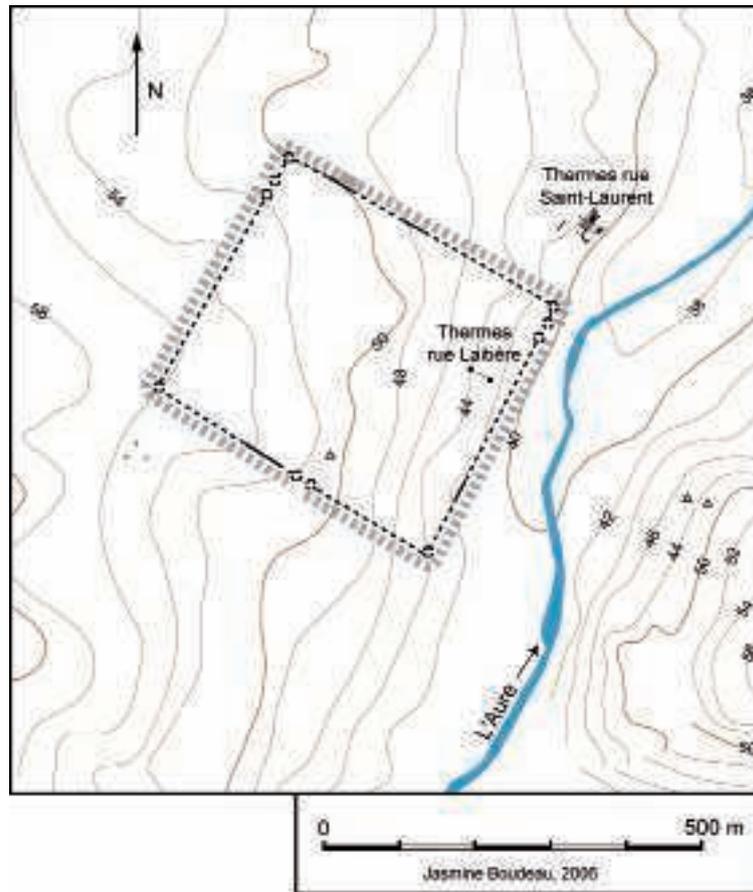


Fig. 10 : Les thermes de la rue Saint-Laurent (J. Boudeau, d'après LAMBERT 1844 : non paginé).



Légende :

-  Rivière
-  Courbe de niveau
-  Tronçon reconnu du rempart
-  Partie supposée du rempart
-  Tronçon reconnu du fossé
-  Partie supposée du fossé
-  Habitat
-  Nécropole

Fig. 11 : Bayeux pendant l'Antiquité tardive
(J. Boudeau, d'après DELACAMPAGNE, PAILLARD 1992 : pl. 3 et 8 ; LAMBERT 1844 : non paginé).

LE MANS

Thermes

Les thermes de l'école Claude-Chappe (Fig. 12) ont été bâtis au milieu du I^{er} s. (Guilleux 2000 : 19). Dans leur état final, ils s'étendaient sur au moins 775 m². Les archéologues ont identifié des bassins froids (1), un *tepidarium* (3), un *laconicum* (4) et un *caldarium* (6) (DESCHAMPS, VAGINAY 1990 : 38-39). Situés une vingtaine de mètres au sud-est du *castrum* (Fig. 14) (AUBIN, GUILLEUX 1982 : 539), ils furent rasés à la fin du III^e s. quand le rempart fut construit, probablement pour établir un glacis en avant de l'enceinte (DESCHAMPS, VAGINAY 1990 : 39).

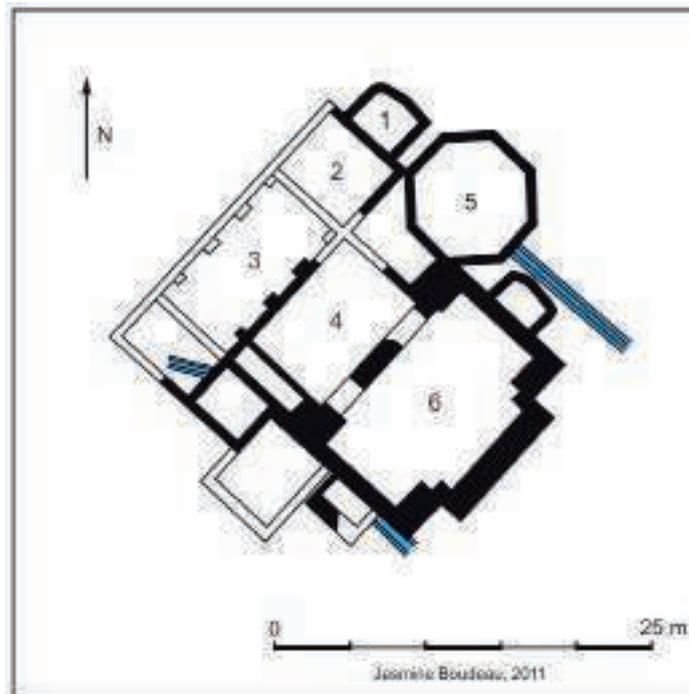
Sous et aux abords de l'église Saint-Benoît (Fig. 13), un important monument, dont les structures (pièce en hémicycle, baignoire et hypocauste) font penser à des thermes, a été mis au jour (GUILLEUX 2000 : 18). Les données ne sont cependant pas suffisamment nombreuses pour déterminer s'il s'agit d'un bâtiment privé ou public. La découverte de monnaies du III^e s. (la plus récente est un *antoninianus* de Postume [260-269]) confirme la destruction de cet édifice, sans doute afin de créer un glacis, dans la seconde moitié de ce siècle (GUILLEUX 2000 : 256).

Aqueducs

Deux aqueducs sont connus. Celui des Fontennes captait des sources à environ 3,50 km au nord-est de la ville, tandis que l'aqueduc d'Isaac prélevait l'eau à 1,50 km à l'est de la cité (DESCHAMPS 2001 : 271). Ils ont peut-être été abandonnés au Bas-Empire au profit d'une conduite forcée, qui pourrait être celle dite de Saint-Aldric (GUILLEUX 2000 : 159). L'évêque Aldric l'aurait remise en état au IX^e s. (GUILLEUX 2000 : 161).

Rempart

L'édification du *castrum* est à situer aux alentours de 280 ap. J.-C. Une étude archéomagnétique a été effectuée sur un lot de briques du parement de sa face occidentale. Quatre datations sont possibles : 65 ap. J.-C., 200, 280 ou 420. La datation de 280 ± 15 ans est à retenir d'après la date habituellement donnée pour la construction des enceintes urbaines en Gaule (GUILLEUX 2000 : 256-257). De plus, la dernière phase d'utilisation des thermes de l'école Claude-Chappe, vraisemblablement détruits pour créer un glacis en avant du rempart, est datée de 275 par des monnaies et par archéomagnétisme sur une aire de chauffe (GUILLEUX 2000 : 252-253).



Légende :

- | | |
|---|--------------------------|
| 1 | Bassin froid |
| 2 | Pièce chauffée |
| 3 | <i>Teplarium</i> |
| 4 | <i>Laconicum</i> |
| 5 | Pièce froide puis chaude |
| 6 | <i>Caldarium</i> |
|  | Canalisation |

Fig. 12 : Les thermes de l'école Claude-Chappe (J. Boudeau, d'après DESCHAMPS, VAGINAY 1990 : 39).

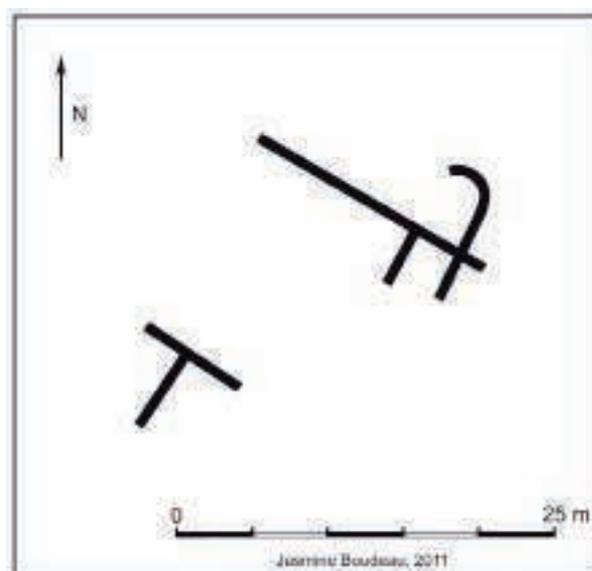
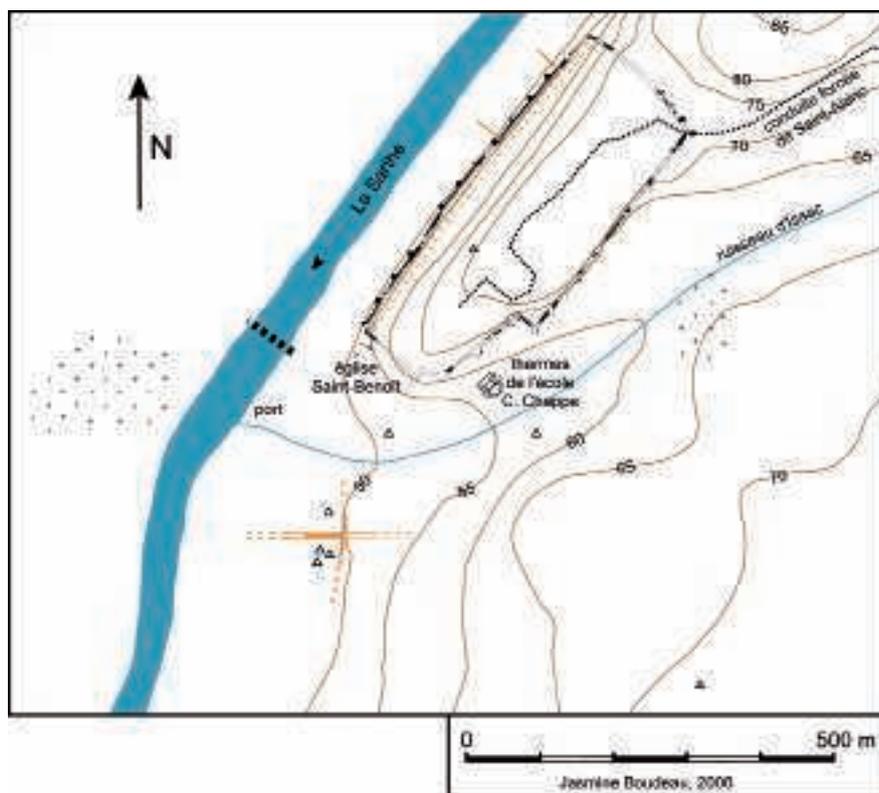


Fig. 13 : Les bains de l'église Saint-Benoît (J. Boudeau, d'après AUBIN, GUILLEUX 1982 : 539).



Légende :

	Rivière		Tronçon reconnu de rue
	Courbe de niveau		Tracé présumé de rue
	Tracé reconnu du rempart		Pont supposé
	Tracé assuré du castrum		Habitat
	Tracé probable du rempart		Nécropole

Fig. 14 : Le Mans au Bas-Empire (J. Boudeau, d'après AUBIN, GUILLEUX 1982 : 539 ; DESCHAMPS 2001 : 266 et 269-270 ; GUILLEUX 2000 : plan général).

LILLEBONNE

Thermes

Les thermes publics de la rue E. Pigoreau (Fig. 15) sont datés de la fin du II^e s. Ils couvraient au moins 2500 m². Dans la partie orientale, le *frigidarium* (3) était bordé de trois piscines (2). À l'ouest, une piscine circulaire (2) et trois pièces rectangulaires chauffées (4 et 5) se succédaient du nord au sud. Une fontaine monumentale (1) a été mise au jour au nord-ouest du complexe (PROVOST 1997 : 339-343).

Rue H. Messenger (Fig. 16), les bains ont pu appartenir à une grande *villa* suburbaine. Ils s'étendaient sur une surface connue de près de 330 m². Une salle sur hypocauste (1), une pièce possédant une piscine (2) et une salle ayant peut-être eu une baignoire (3) ont été observées (PROVOST 1997 : 360-361).

Les murs d'une pièce et une canalisation des thermes de la place Félix Faure ont été recoupés par le rempart et étaient donc antérieurs au Bas-Empire (LEJEUNE, FOLLAIN 1989 : 62). Sur environ 1100 m² (Fig. 17), deux cours (3), plusieurs pièces froides (2), des latrines (4), un *apodyterium* (1), un *frigidarium* (9), un *tepidarium* (6) et deux *caldaria* (7) ont été identifiés (PROVOST 1997 : 343-346). Un ensemble de monnaies de Claude II (268-270) et de Tétricus père et fils (vers 270-275) pourrait correspondre à la fin de l'utilisation et à la destruction du premier état de l'édifice (LEJEUNE, FOLLAIN 1989 : 60 ; 62).

Les salles orientales de cet ensemble pourraient être des bains publics ou privés aménagés durant l'Antiquité tardive, dans le *castrum* (Fig. 20), sur les ruines d'un bâtiment de même nature. D'une part, elles ont été arasées à un niveau plus élevé que les autres salles. D'autre part, un groupe de monnaies de Licinius (308-324), Constantin (306-337) et Magnence (350-353) pourrait se rattacher à leur construction et à leur usage (Lejeune, Follain 1989 : 60 ; 62). De plus, le tracé du rempart fait un coude pour les éviter, elles devaient donc être encore utilisées au Bas-Empire (FOLLAIN 1999 : 16). Ces bains ne couvraient alors plus que 170 m² (Fig. 18) et auraient comporté un *apodyterium* (1), un *frigidarium* (2), deux *tepidaria* (4) et un *caldarium* (5) (PROVOST 1997 : 348).

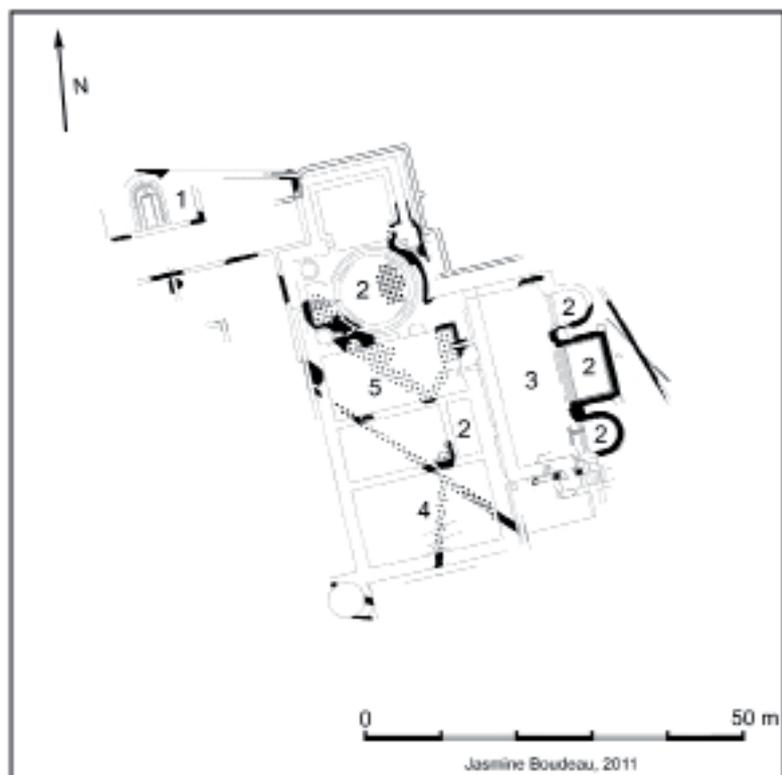
Une habitation avec de petits thermes a été bâtie dans l'arène du théâtre pendant l'Antiquité tardive (Fig. 19). Ces derniers, de près de 65 m², étaient dotés d'au moins trois piscines (PROVOST 1997 : 338-339).

Aqueducs

L'aqueduc captait l'eau d'une source située au nord-est de la ville (PROVOST 1997 : 325).

Rempart

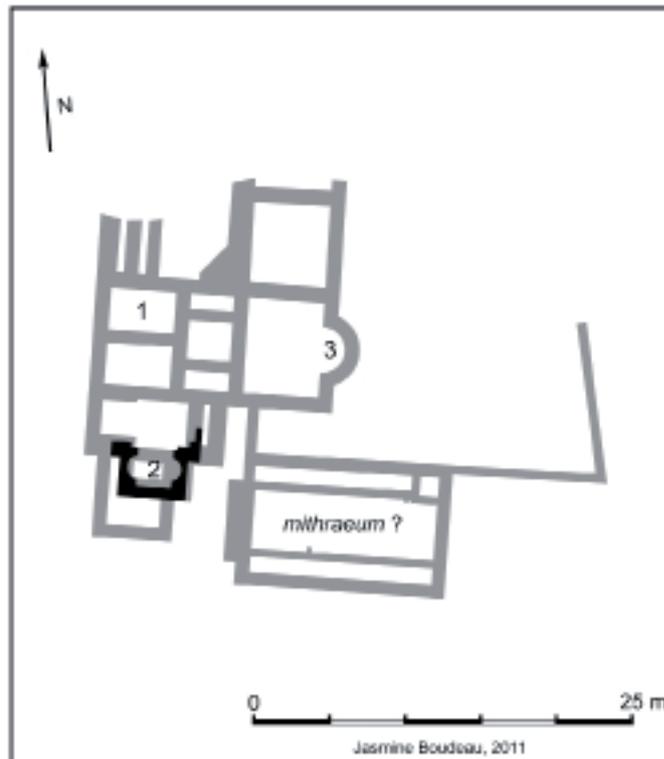
L'enceinte n'est pas antérieure au III^e s. car des remplois utilisés pour sa construction sont au plus tard de ce siècle. D'après L. de Vesly, le remblai de fondation est daté de la première moitié du IV^e s. par le matériel découvert. Le théâtre, quant à lui, a été transformé en forteresse, peut-être dès 280-290 ap. J.-C., en bouchant les vomitoires avec des remplois du même type que ceux du rempart (PROVOST 1997 : 388-389).



Légende :

- | | |
|---|---------------------|
| 1 | Fontaine |
| 2 | Piscine |
| 3 | <i>Frigidarium</i> |
| 4 | <i>Tepidarium ?</i> |
| 5 | <i>Caldarium ?</i> |

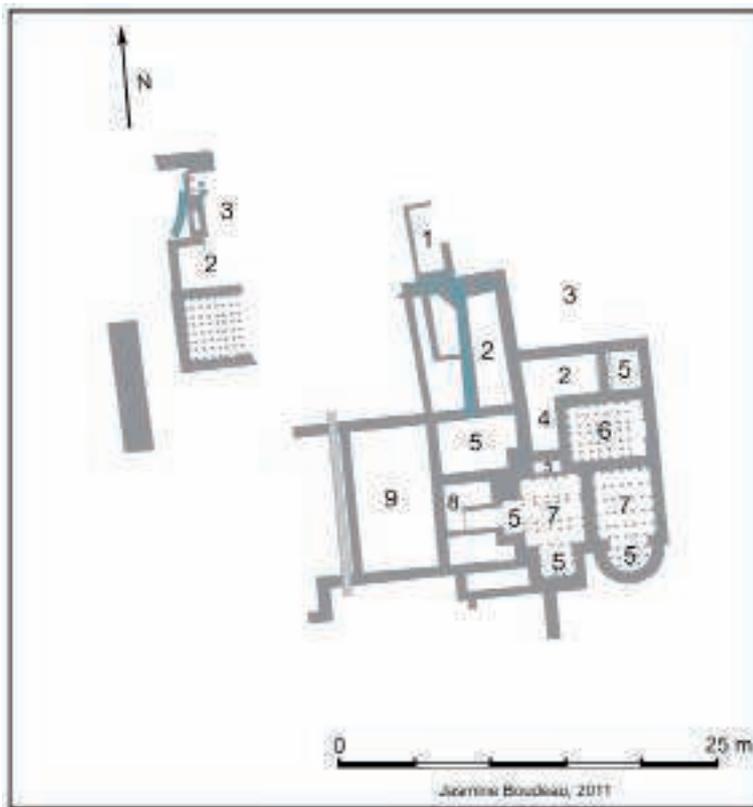
Fig. 15 : Les thermes de la rue E. Pigoreau (J. Boudeau, d'après Provost 1997 : 342).



Légende :

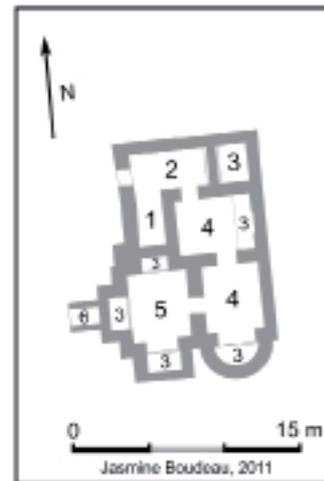
- 1 Salle sur hypocauste
- 2 Piscine
- 3 Baignoire

Fig. 16 : Les bains de la rue H. Messenger
(J. Boudeau, d'après Provost 1997 : 360).



- Légende :
- 1 *Apodyterium*
 - 2 Salle froide
 - 3 Cour
 - 4 Latrines
 - 5 Piscine
 - 6 *Tepidarium*
 - 7 *Caldarium*
 - 8 *Prsefumium*
 - 9 *Frigidarium*
 - Canalisation

Fig. 17 : Les thermes de la place Félix Faure au Haut-Empire (J. Boudeau, d'après PROVOST 1997 : 344-345).



- Légende :
- 1 *Apodyterium*
 - 2 *Frigidarium*
 - 3 Piscine
 - 4 *Tepidarium*
 - 5 *Caldarium*
 - 6 *Prsefumium*

Fig. 18 : Les bains de la place Félix Faure durant l'Antiquité tardive (J. Boudeau, d'après PROVOST 1997 : 348).

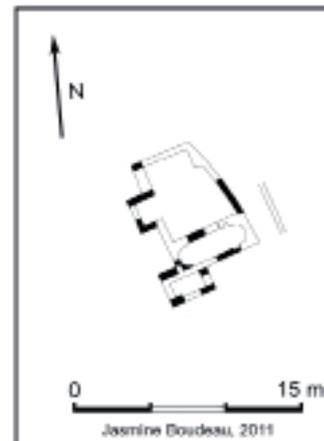


Fig. 19 : Les thermes de l'arène du théâtre (J. Boudeau, d'après PROVOST 1997 : 339).

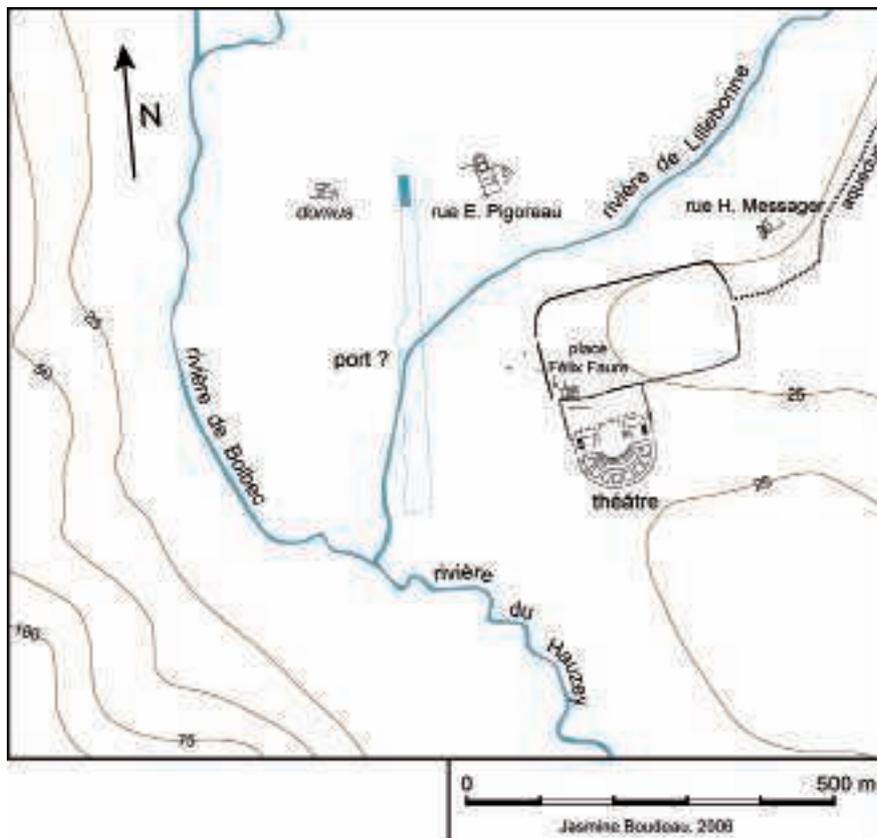


Fig. 20 : Lillebonne pendant l'Antiquité tardive (J. Boudeau, d'après PROVOST 1997 : 325 ; FOLLAIN 1999 : 2 et 4).

LISIEUX

Thermes

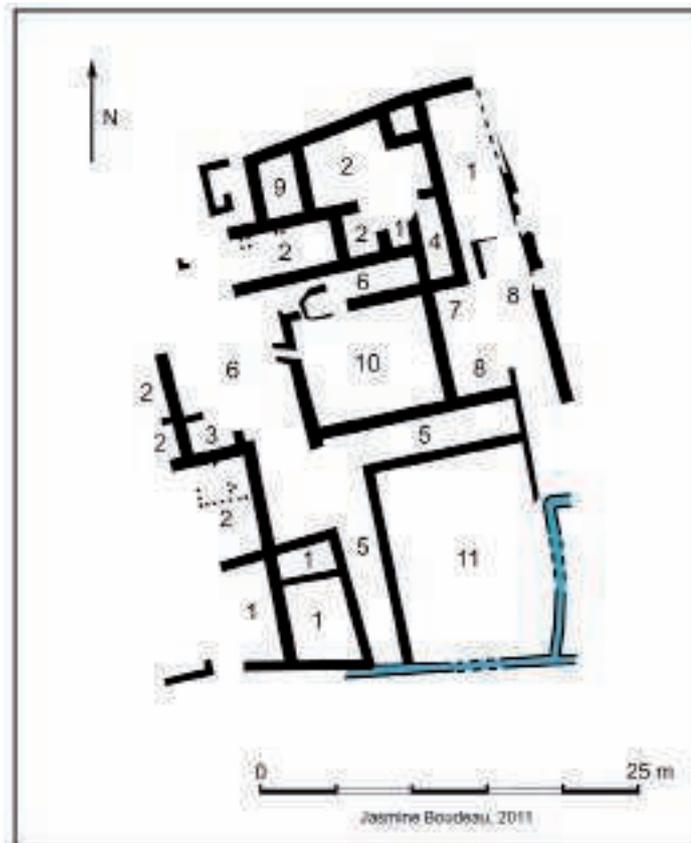
Les thermes publics du Centre Hospitalier (Fig. 21) ont été bâtis dans la seconde moitié du II^e s. Ils couvraient plus de 1300 m² (GAUTHIER 1996b : 84). Ces bains doubles étaient organisés autour d'une palestra (11) bordée d'un portique (5). Dans la partie réservée aux hommes, des pièces froides (1) et chaudes (2), ainsi qu'une piscine chaude (3) ont été mises au jour. Le secteur destiné aux femmes comportait au moins un *frigidarium* (7), un *tepidarium* (10), une piscine froide (4), des pièces chaudes (2) et froides (1) (*Lisieux...* 1982 : 309-310). Cet ensemble balnéaire a été détruit par un incendie à la fin du III^e s. (DELACAMPAGNE 1990b : 101). À partir du IV^e s., ce site, localisé *extra muros* (Fig. 22), servit de carrière de pierres (DELACAMPAGNE 1990b : 101).

Aqueducs

L'aqueduc est daté de la première moitié ou du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. (LEMAÎTRE 1984-1985 : 16). Il fut en service jusqu'en 275-276 ap. J.-C. (LEMAÎTRE 1984-1985 : 21), sans doute à peu près jusqu'à la mise en place du *castrum*. Étudié au niveau de la rue Pont-Mortain, il aurait longé la face occidentale de la muraille à quelques mètres du côté interne (GAUTHIER 1996b : 84).

Rempart

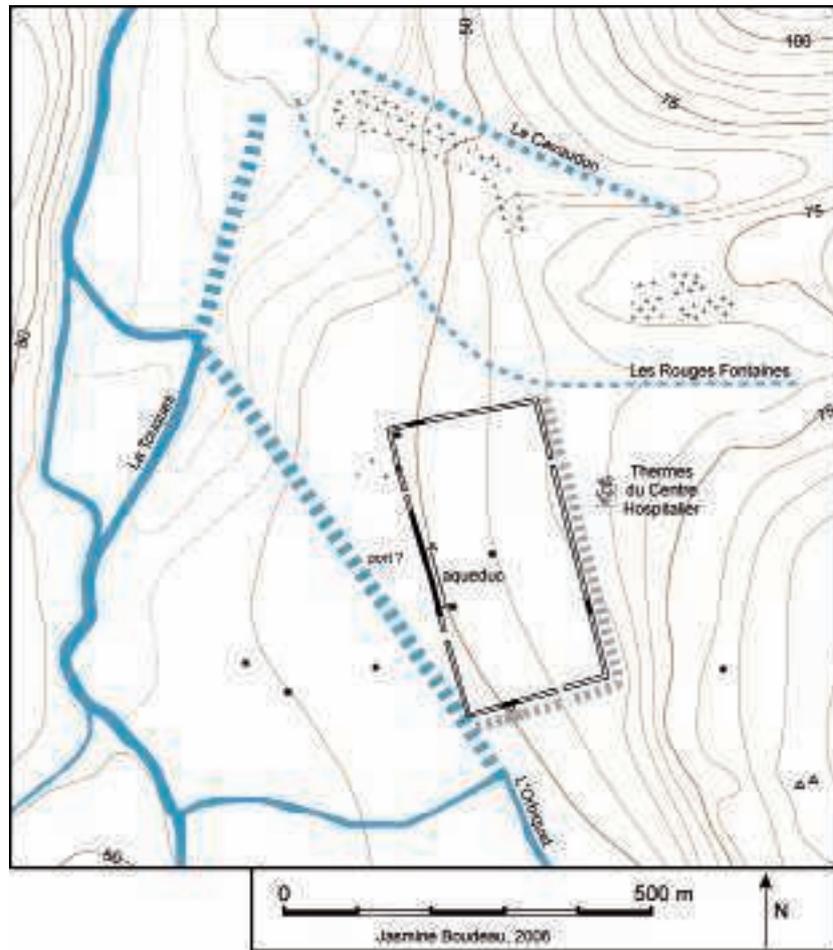
L'étude de la stratigraphie montre que le rempart est postérieur à 260 ap. J.-C. (PAILLARD 1999 : 41).



Légende :

1	Pièce froide	7	<i>Frigidarium</i>
2	Pièce chauffée	8	Vestibule
3	Piscine chaude	9	Exèdre ou pièce chaude
4	Piscine froide	10	<i>Tepidarium</i>
5	Portique	11	Païestre
6	Cour de service		Canalisation

Fig. 21 : Les thermes du Centre Hospitalier (J. Boudeau, d'après *Lisieux...* 1982 : 310).



Légende :

-  Rivière actuelle
-  Lit antique des rivières
-  Courbe de niveau (5 m)
-  Courbe de niveau de fond de vallée (1 m)
-  Tronçon reconnu du rempart
-  Fossé
-  Indices d'occupation du Bas-Empire (céramique d'Argonne)
-  Habitat
-  Nécropole

Fig. 22 : Lisieux au Bas-Empire (J. Boudeau, d'après Paillard 1998 : 36 et 38 ; Lemaître 1978 : 206-208 ; Lisieux... 1982 : 310).

ORLÉANS

Thermes

Au sud de la cathédrale, devant le transept, une pièce sur hypocauste, dotée d'une baignoire et décorée d'enduit peint, a été découverte. Les archéologues supposent qu'elle a fait partie d'un édifice public (DEBAL 1996 : 44). Les données sont cependant insuffisantes pour l'affirmer.

Rue du Poirier, des thermes auraient été mis au jour en 1838, mais aucun relevé n'en a été conservé (DEBAL 1996 : 43-44), donc la fonction de ce bâtiment est incertaine.

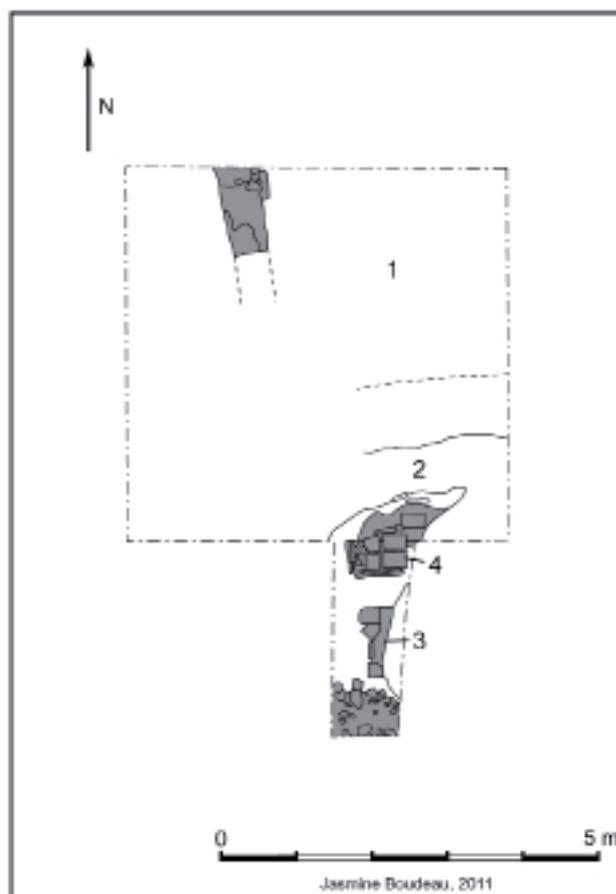
191 rue de Bourgogne, un bâtiment monumental a été incendié entre 312 et le milieu du IV^e s. De nouvelles structures (Fig. 23) ont été construites sur son emplacement, en plein centre du *castrum* (Fig. 24). Au nord, une pièce sur hypocauste (1) pourrait dater au plus tôt du troisième quart du IV^e s. Au sud, un *praefurnium* (2), comportant deux supports de réserve d'eau successifs (3 et 4), a été bâti fin IV^e/début V^e s. Ces vestiges appartenaient sans doute à un *balneum*. Dans l'état actuel des connaissances, il est impossible de préciser s'il faisait partie d'une résidence privée ou d'un édifice public (MASSAT 2002 : 16-17).

Aqueducs

Le départ de l'aqueduc se situait à 2,50 km au nord-nord-est de la ville (DEBAL 1996 : 44).

Rempart

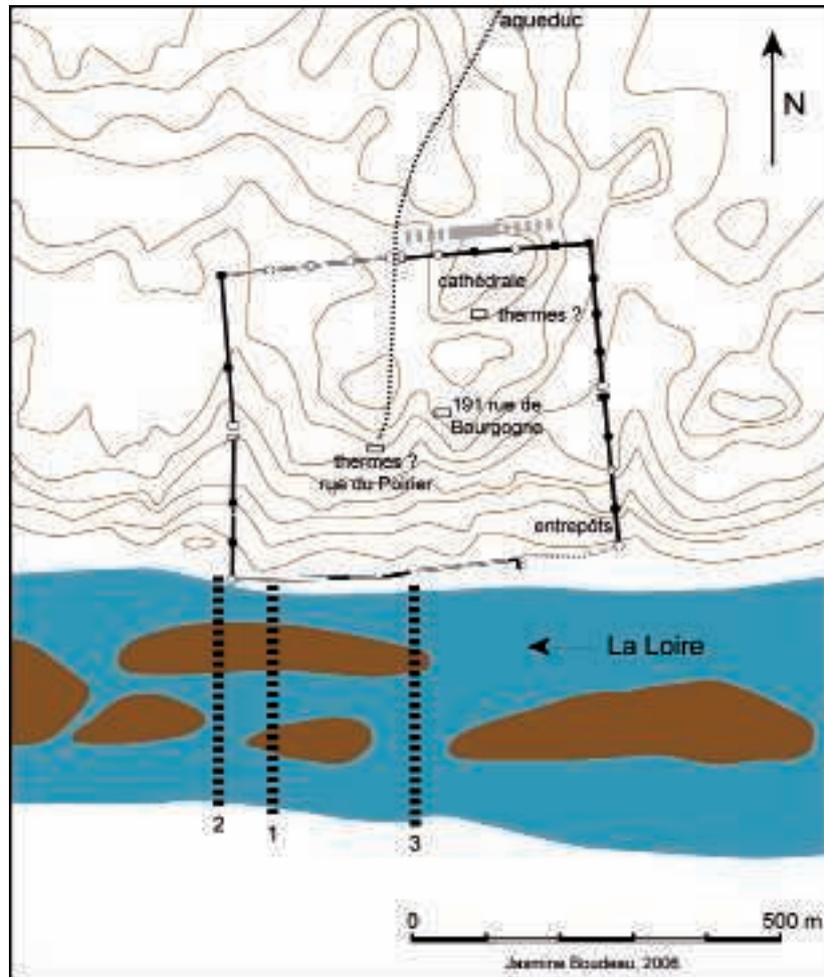
Le rempart est daté au plus tôt du troisième quart du IV^e s. (RANDOIN 1994 : 84). Une étude archéomagnétique, effectuée sur 115 briques, a donné deux résultats pour l'Antiquité : entre 50 et 150 ap. J.-C. ou entre 300 et 500 ap. J.-C. (BUCUR 1994 : 88-89). Deux éléments permettent de réduire la fourchette chronologique à 350-450. Au nord de la cathédrale, les déblais du creusement du fossé défensif ont été déversés sur des couches de destruction de la seconde moitié du IV^e s. (DEBAL 1996 : 114). Dans *l'Histoire des Francs*, Grégoire de Tours cite les murs de la cité et mentionne la tentative d'Attila, roi des Huns, de s'emparer de la ville à grands coups de bélier (livre II, 7).



Légende :

- | | |
|---|----------------------------------|
| 1 | Pièce sur hypocauste |
| 2 | <i>Praefurnium</i> |
| 3 | Premier support de réserve d'eau |
| 4 | Second support de réserve d'eau |

Fig. 23 : Les thermes du 191 rue de Bourgogne (J. Boudeau, d'après MASSAT 2002 : 15).



- Légende :
-  Rivière/fleuve
 -  Courbe de niveau
 -  Tracé reconnu du rempart
 -  Tracé restitué du castrum
 -  Tracé probable du rempart
 -  Fosse
 -  Emplacements supposés du port

Fig. 24 : Orléans pendant l'Antiquité tardive (J. Boudeau, d'après PICARD 1992 : 83 ; PROVOST 1988b : 85 ; DEBAL 1996 : 110).

PARIS

Thermes

Les thermes de la rue Gay-Lussac (Fig. 25) ont été construits à l'emplacement de bâtiments datés de la fin de la période augustéenne ou du début de l'époque tibérienne (BUSSON 1998 : 182). Ils sont peut-être du II^e s. (BOUET, SARAGOZA 2008 : 367). Ils couvraient un espace de 2450 m². La moitié ouest du complexe était probablement occupée par une palestre (2) et un bassin (3) entourés de portiques (1). Dans la partie orientale, se succédaient deux vestibules (4), un *frigidarium* (6) avec sa piscine (5), un *tepidarium* (7), un *laconicum* (8) et un *caldarium* (9). Au nord de cet ensemble, une salle chauffée devait être destinée aux sportifs (13). Des latrines (10) étaient aménagées dans l'angle sud-est de l'îlot (BOUET, SARAGOZA 2008 : 359-367). Cet établissement balnéaire a probablement été abandonné à la fin du III^e s. ou du moins n'avait plus de fonction thermale (BUSSON 1998 : 182).

Les thermes du Collège de France (Fig. 26) sont datés de la fin du I^{er} s. Des remaniements ont été réalisés au milieu du II^e s. et à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. (GUYARD 2003 : 72-73). Les bâtiments ont pu s'étendre sur une surface de 150 m sur 73 m (10 950 m²). Ce complexe se partageait en deux zones : à l'ouest, des thermes thérapeutiques avec deux, voire trois, bassins circulaires chauffés (6 et 7) ; à l'est, des thermes hygiéniques, dont seul le *caldarium* (8) a été mis au jour actuellement. Chacune des sections possédait sans doute sa propre palestre (2). Ces deux cours auraient été localisées aux extrémités de l'ensemble thermal (BOUET, SARAGOZA 2008 : 385-391). L'étude des matériaux de construction montre qu'une destruction importante d'au moins une partie de l'édifice a eu lieu entre la fin du III^e s. et le début du IV^e s., sans doute progressivement (GUYARD 2003 : 73). La récupération des murs ne fut pas complète et du mobilier tardif, dont des monnaies du IV^e s. et peut-être de la céramique du V^e s., a été découvert. Il est possible que l'édifice soit resté en partie en élévation, même si la fonction thermale avait cessé depuis longtemps. Une occupation pendant l'Antiquité tardive est fort probable, au moins dans la partie ouest où des sols du IV^e s. au VI^e s. ont été mis au jour (BUSSON 1998 : 177). Le mobilier (monnaies de la fin du IV^e s. et céramique du haut Moyen Âge) fait supposer une démolition tardive (BUSSON 2001 : 105).

L'étude du plan et de certains aspects architecturaux permet de dater les thermes de Cluny

(Fig. 27) de la première moitié du II^e s. (BOUET, SARAGOZA 2007 : 42-46). L'établissement a été bâti dans une *insula* en forme de trapèze rectangle de 111,50 m sur 88,80-95,50 m (BOUET, SARAGOZA 2007 : 3), soit d'environ un hectare. Après avoir franchi le portique de façade sud (3), encadrant une fontaine (1), le baigneur contournait une série de boutiques (2), longeait la palestre (4) et empruntait un couloir qui le menait à un des deux gymnases/*apodyteria* (7) situés au nord du complexe. Les salles s'organisaient autour du *frigidarium* (10) et de sa piscine (9). À l'est, se trouvaient deux pièces froides dont une avec un bassin (18 et 19). À l'ouest, une grande salle abritait une piscine chaude (17). Au sud, l'espace était occupé par un *tepidarium* (11), un *dstrictarium* (12), un *laconicum* (13) et un *caldarium* (14) (BOUET, SARAGOZA 2008 : 367-385). L'abandon de ces thermes est habituellement placé à la fin du III^e s. (BOUET, SARAGOZA 2007 : 46). Les traces d'un violent incendie ont été relevées dans la partie nord-est du complexe. Même s'il a été démantelé et ruiné, il semble toujours avoir été occupé, peut-être avec une fonction différente, comme témoigne une relative abondance de céramique du IV^e s. Il est resté en partie en élévation jusqu'à aujourd'hui (Busson 1998 : 161-162).

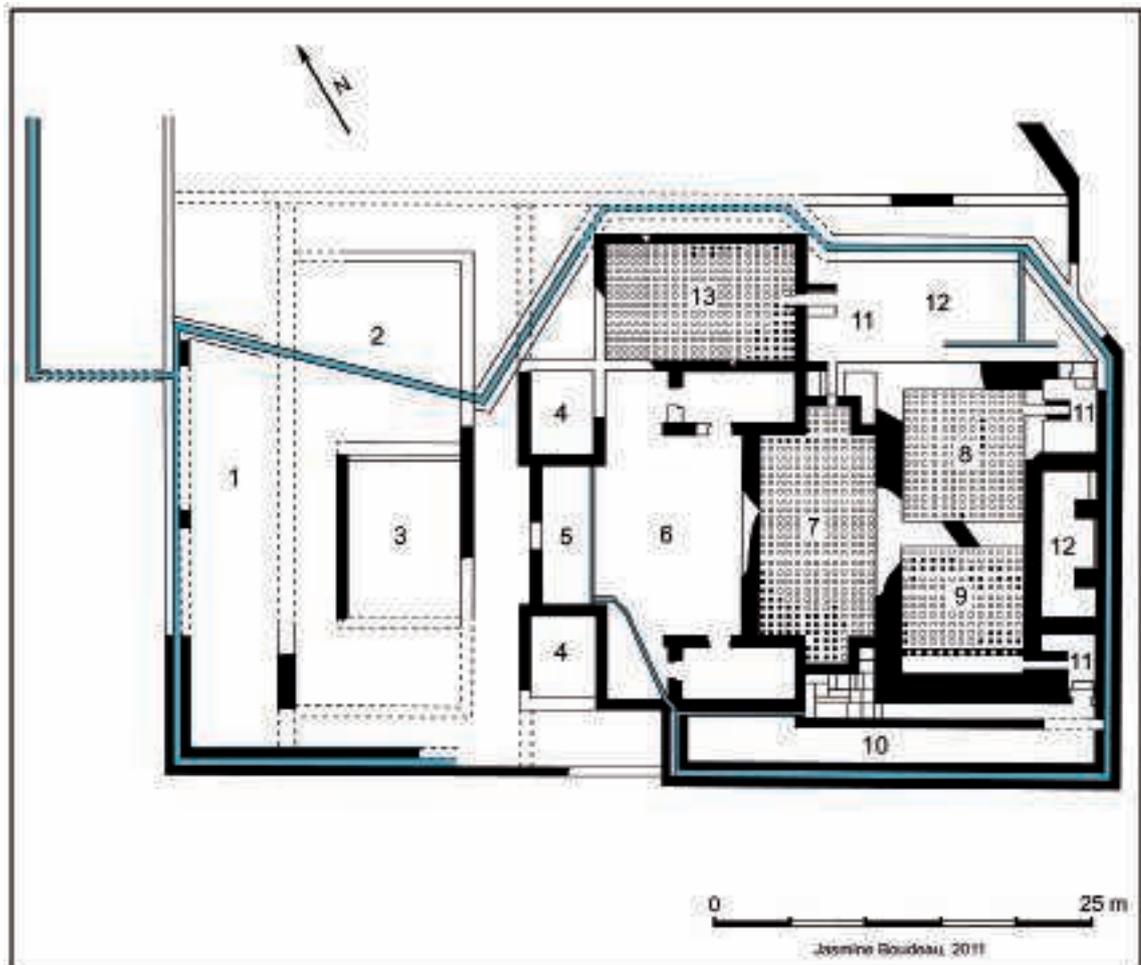
Sur l'île de la Cité (Fig. 29), les thermes publics du IV^e s. du parvis de la cathédrale Notre-Dame faisaient au moins 175 m² (Fig. 28). D'est en ouest, ils comportaient une palestre (1), un *frigidarium* (2) ayant peut-être eu une piscine et servant d'*apodyterium*, un *tepidarium* (3), un *laconicum* (4) et un *caldarium* (5) (BOUET, SARAGOZA 2008 : 397-400).

Aqueducs

L'origine de l'aqueduc venant du sud devait se situer près de Wissous dans l'Essonne à une vingtaine de kilomètres de Paris (DUVAL, PERIN, PICARD 1992 : 105). Il pourrait être du II^e s. et a peut-être été abandonné à la fin du III^e s. (DUVAL 1993 : 105, 107, 111).

Rempart

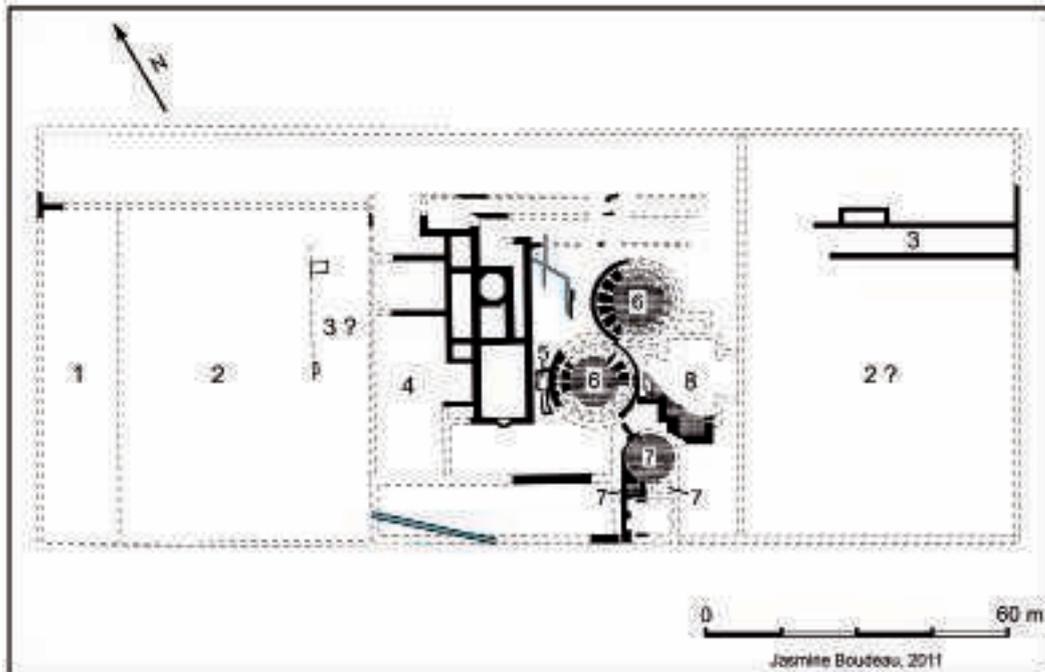
Le rempart de l'île de la Cité est daté entre 308 (datation donnée par la dendrochronologie du bois du pont sud, antérieur ou contemporain au rempart, trouvé sous le massif de la porte) et 360 (année pendant laquelle l'empereur Julien a passé l'hiver à Paris, épisode relaté dans le *Misopogon*, 7) (BUSSON 1998 : 384).



Légende :

- | | | | | | |
|---|------------|----|--------------------|---|--------------------|
| 1 | Portique ? | 6 | <i>Frigidarium</i> | 11 | <i>Praefurnium</i> |
| 2 | Palastre | 7 | <i>Tepidarium</i> | 12 | Salle de service |
| 3 | Bassin | 8 | <i>Laconicum</i> | 13 | Salle de sport |
| 4 | Vestibule | 9 | <i>Caldarium</i> |  | Canalisation |
| 5 | Piscine | 10 | Latrines | | |

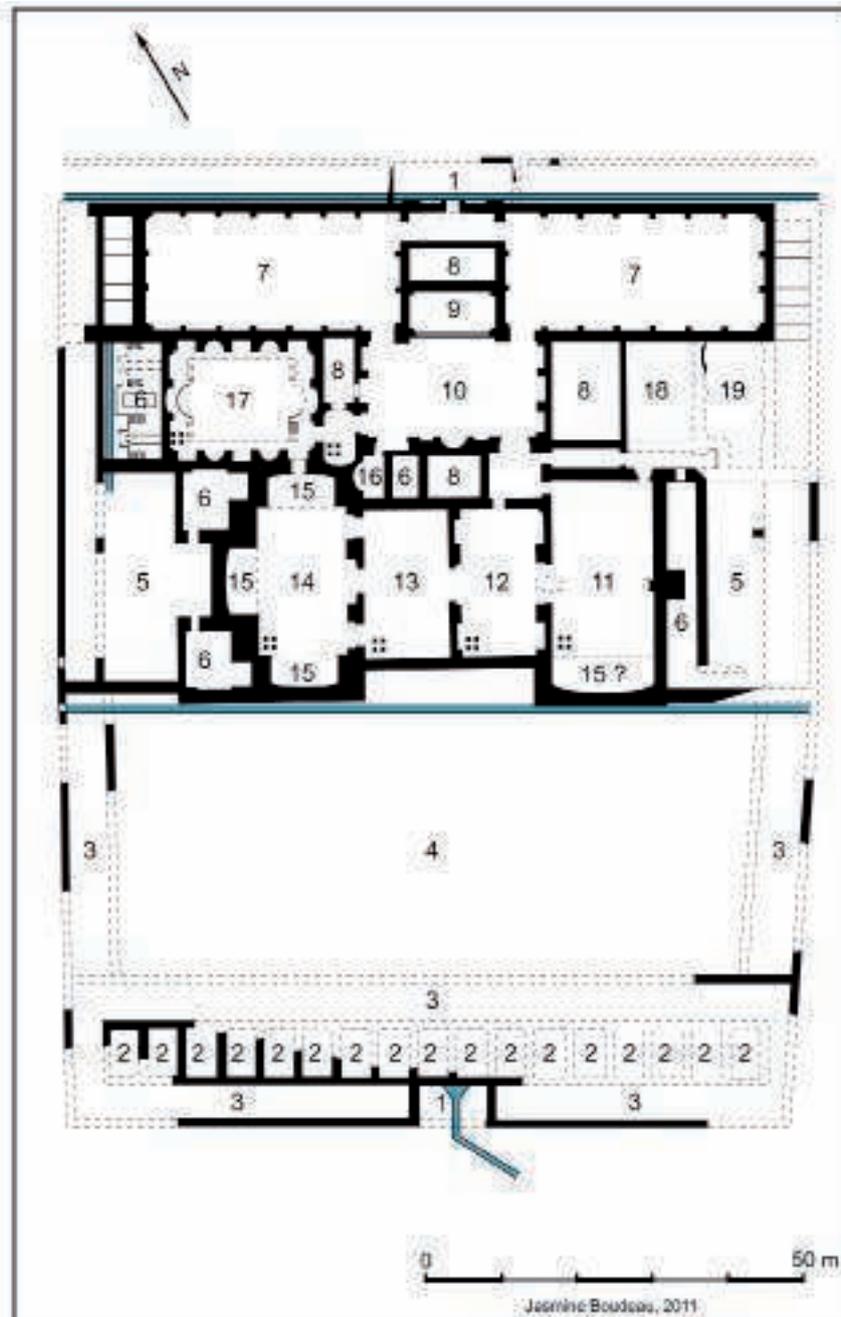
Fig. 25 : Les thermes de la rue Gay-Lussac (J. Boudeau, d'après BOUET, SARAGOZA 2008 : 358).



Légende :

1	Entrée ?	6	Piscine chaude
2	Palestre	7	Bassin ?
3	Portique	8	Caldarium
4	Cour		Canalisation
5	Pulsard		

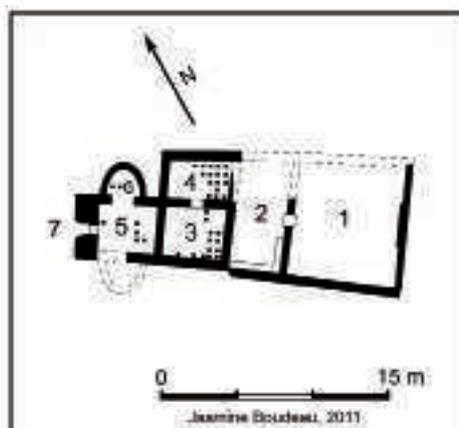
Fig. 26 : Les bains du Collège de France (J. Boudeau, d'après BOUET, SARAGOZA 2008 : 386).



Légende :

1	Fontaine	8	Puits de lumière	15	Bassin
2	Boutique	9	Piscine	16	<i>Tepidarium</i> de sortie ?
3	Portique	10	<i>Frigidarium</i>	17	Piscine chaude
4	Palestre	11	<i>Tepidarium</i>	18	Pièce froide
5	Espace de service	12	<i>Destrictarium</i>	19	Salle froide avec bassin
6	<i>Praefumium</i>	13	<i>Laconicum</i>		Canalisation
7	<i>Apodyterium</i> /gymnase	14	<i>Calдарium</i>		

Fig. 27 : Les thermes de Cluny (J. Boudeau, d'après BOUET, SARAGOZA 2008 : 369).



Légende :

- | | |
|---|---|
| 1 | Palestre |
| 2 | Apodyterium/frigidarium
avec piscine (?) |
| 3 | Tepidarium |
| 4 | Laconicum |
| 5 | Caldarium |
| 6 | Balnoire |
| 7 | Praefumium |

Fig. 28 : Les bains du parvis de la cathédrale Notre-Dame
(J. Boudeau, d'après BOUET, SARAGOZA 2008 : 397).

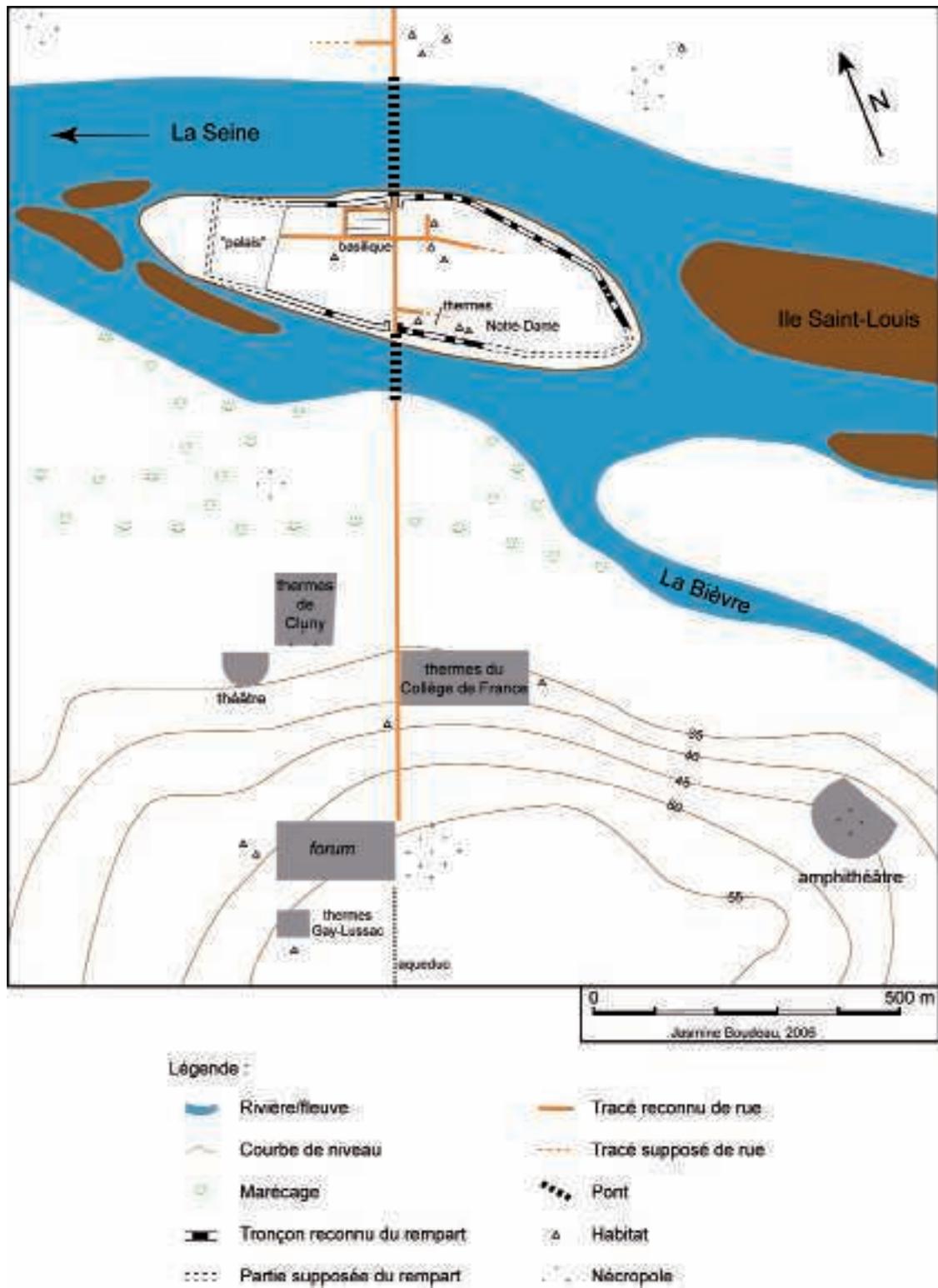


Fig. 29 : Paris au Bas-Empire (J. Boudeau, d'après BUSSON 1998 : 67 et 390 ; LEGARET 1974 : 54).

ROUEN

Thermes

Une relecture des données concernant les structures mises au jour dans l'îlot des Carmes permet à E. Follain de proposer une réinterprétation des bâtiments de ce secteur de la ville. Toute l'*insula*, soit 7200 m², aurait été dévolue à des thermes publics bâtis dans la seconde moitié du 1^{er} s. (Fig. 30). Dans l'angle nord-ouest, une entrée monumentale (1) et des latrines (2) ont été identifiées. Un *caldarium* (8), une piscine (9), trois *praefurnia* (7) et des pièces de service (6) occupaient l'angle sud-ouest. L'identification du bâtiment à plan basilical (3) de la partie nord-est comme un marché aux poissons est remise en question. Il pourrait plutôt s'agir d'une salle des thermes associée à une cour (4) au sud (Follain 2007 : 38-42).

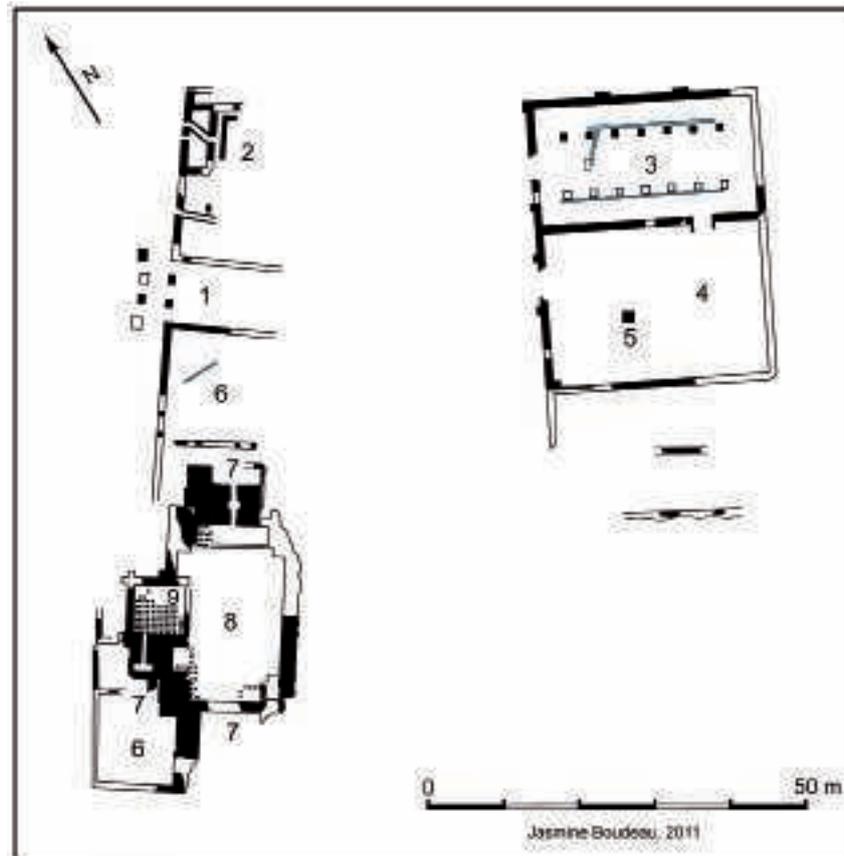
Dans le courant du 4^e s., enfermées dans le *castrum* (Fig. 31), la basilique (3) et sa cour (4) au sud ont servi de boucherie. Le *caldarium* (8) était toujours chauffé, mais les " indices légitiment l'hypothèse d'une transformation, au Bas-Empire, des thermes en un lieu de pouvoir associé à un cantonnement " (Follain 2007 : 42-43). L'ensemble des structures de l'*insula* de l'îlot des Carmes aurait alors perdu sa fonction de bains publics.

Aqueducs

Actuellement, aucun aqueduc n'est connu pour la ville de Rouen.

Rempart

Sur le site de l'Espace du Palais, le rempart est daté par une étude archéomagnétique effectuée sur deux lots de briques. Les résultats obtenus sont 280 ± 15 ans et 288 ± 15 ans, soit entre 265 et 303 ap. J.-C., avec une probabilité plus forte pour la période entre 273 et 295 ap. J.-C. Cette datation est corroborée par le mobilier trouvé et la stratigraphie, puisque la tranchée de fondation de l'enceinte coupe des niveaux d'incendie du troisième quart du 3^e s. (FOLLAIN, PEIXOTO 1995 : 12). Rue des Carmes, un lot de plus de 600 monnaies, daté entre 290 et 310 ap. J.-C., a été mis au jour dans un remblai servant d'assise au rempart. X. Delestre émet l'hypothèse d'une reconstruction partielle de l'enceinte au 4^e s. à cet endroit (DELESTRE 1996 : 55). Ce tronçon a pu tout aussi bien être construit plus tardivement que celui de l'Espace du Palais.



Légende :

1	Entrée monumentale	6	Pièce de service
2	Latrines	7	<i>Praefurnium</i>
3	Basilique	8	<i>Caldarium</i>
4	Cour	9	Piscine
5	Colonne ?		Canalisation

Fig. 30 : Les thermes de l'îlot des Carmes (J. Boudou, d'après FOLLAIN 2007 : 43).

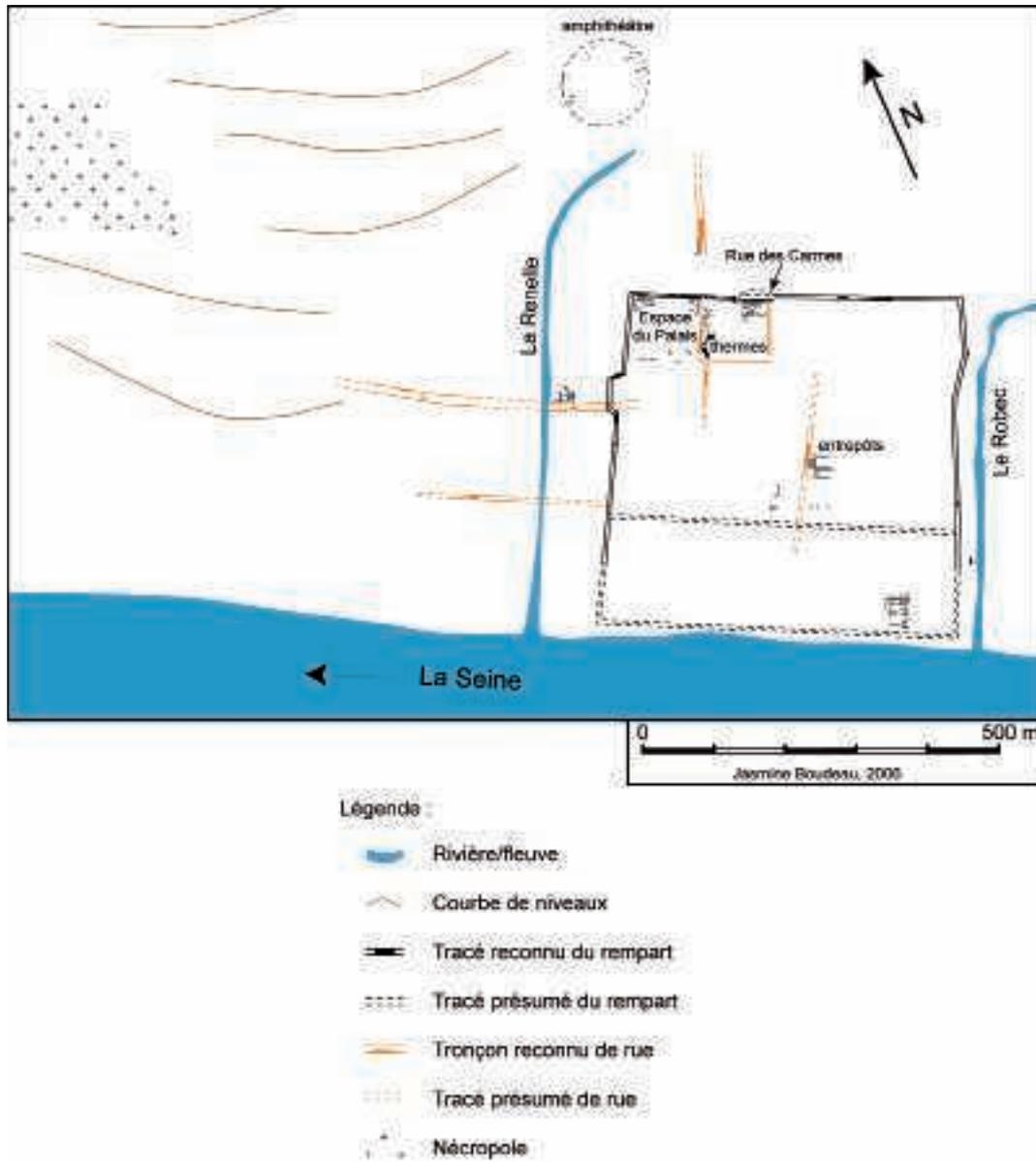


Fig. 31 : Rouen au Bas-Empire (J. Boudeau, d'après GAUTHIER 1996c : 21 ; LEQUOY *et al.* 2004 : 244 et plan général).

TOURS

Thermes

Sur le site du Lycée Descartes, les vestiges d'un bassin (6) entouré d'un portique (3) délimité par un mur stylobate (4) et un mur à absides (1) ont été mis au jour sur environ 1000 m² (Fig. 32). " Le plan et la morphologie des murs rappellent fortement certaines composantes planimétriques de thermes publics. [...] Au sud, un important complexe maçonné (7) témoigne probablement de l'emplacement de la partie balnéaire du monument. " L'analyse dendrochronologique des pieux de fondation d'un des murs donne une datation *post quem* entre 71 et 75 ap. J.-C. Peut-il s'agir d'une réutilisation ? (GALINIÉ 2007 : 167). " On ignore jusqu'à quelle date les thermes ont pu fonctionner " (GALINIÉ 2007 : 168).

Juste à l'ouest du château, des salles, dont une grande pièce sur hypocauste (4) liée par une galerie (3) à une aile plus à l'est (2), organisées autour d'une probable palestres (1), ont été mises au jour (Fig. 33). L'ensemble thermal a été bâti vers 70 ap. J.-C. (GALINIÉ 2007 : 62). 800 m² ont été fouillés, mais le complexe devait couvrir au moins trois fois cette superficie. Les bains ont été partiellement démantelés à partir de 275-300. La salle chauffée a été entre autre supprimée (GALINIÉ 2007 : 63).

Après la construction de la muraille, terminée vers 350-375, sur une surface de 800 m², certains bâtiments, inclus dans l'espace remparé (Fig. 35), furent remis en état et fréquentés pendant quelques décennies (Fig. 34). Dans l'aile sud, le couloir accueillait désormais un *apodyterium* (1), un *frigidarium* (2), un *tepidarium* (3) et un *caldarium* (4), au nord duquel un *praefurnium* (5) a été trouvé. Des remaniements similaires ont été notés dans l'aile orientale (7). La palestres (6) a été maintenue à son emplacement initial (GALINIÉ 2007 : 64-66).

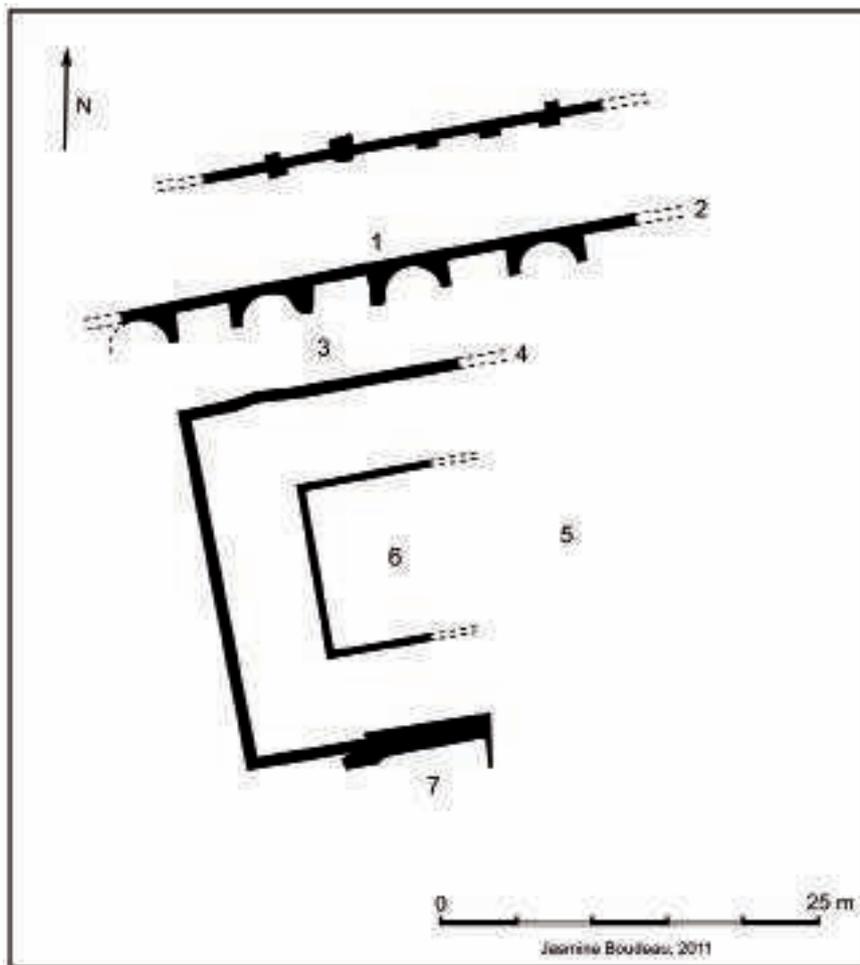
Aqueducs

Les vestiges d'un aqueduc et d'une *noria*, édifiés durant les années 40-60 ap. J.-C., ont été découverts sur le site de Saint-Julien (GALINIÉ 2007 : 171). Ils semblent avoir été utilisés peu de temps, mais la structure de l'aqueduc resta en élévation jusqu'au IV^e s., moment où il fut démonté (GALINIÉ 2007 : 175).

Un autre aqueduc, dont la source est localisée au lieu-dit " Les Grandes Fontaines " au sud-ouest de Bléré, permettait d'alimenter la ville en eau (GALINIÉ 2007 : 335). " ...son tracé se perd au sud de Tours, à Saint-Avertin " (GALINIÉ 2007 : 348).

Rempart

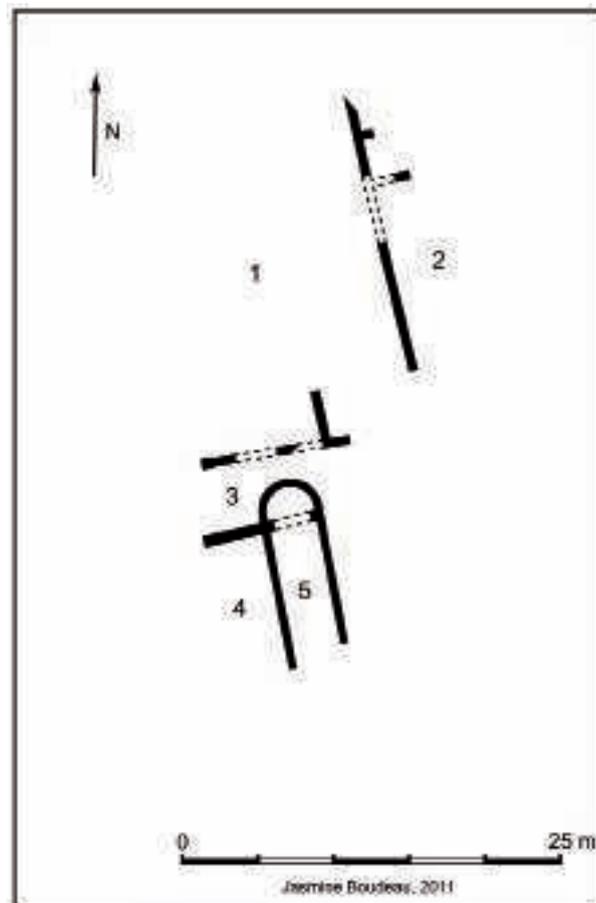
Le rempart a sans doute été élevé durant la seconde moitié du IV^e s. " Dans l'angle nord-ouest du *castrum*, l'usage des thermes, après une interruption de fonctionnement due à la construction du rempart, reprit vers 350-375. On en conclut que la muraille fut vraisemblablement achevée au milieu du IV^e siècle. Cette datation s'accorde avec l'abandon de l'entretien du fossé défensif [mis au jour au sud-est de l'amphithéâtre], à la fin du IV^e siècle. On associe dorénavant le fonctionnement de ce fossé à la transformation de l'amphithéâtre en fortin. Son abandon correspondrait à l'achèvement du rempart " (GALINIÉ 2007 : 255).



Légende :

1	Mur à absides	5	Palestre
2	Péribole ?	6	Natatio
3	Portique	7	Bainéaire
4	Mur stylobate		

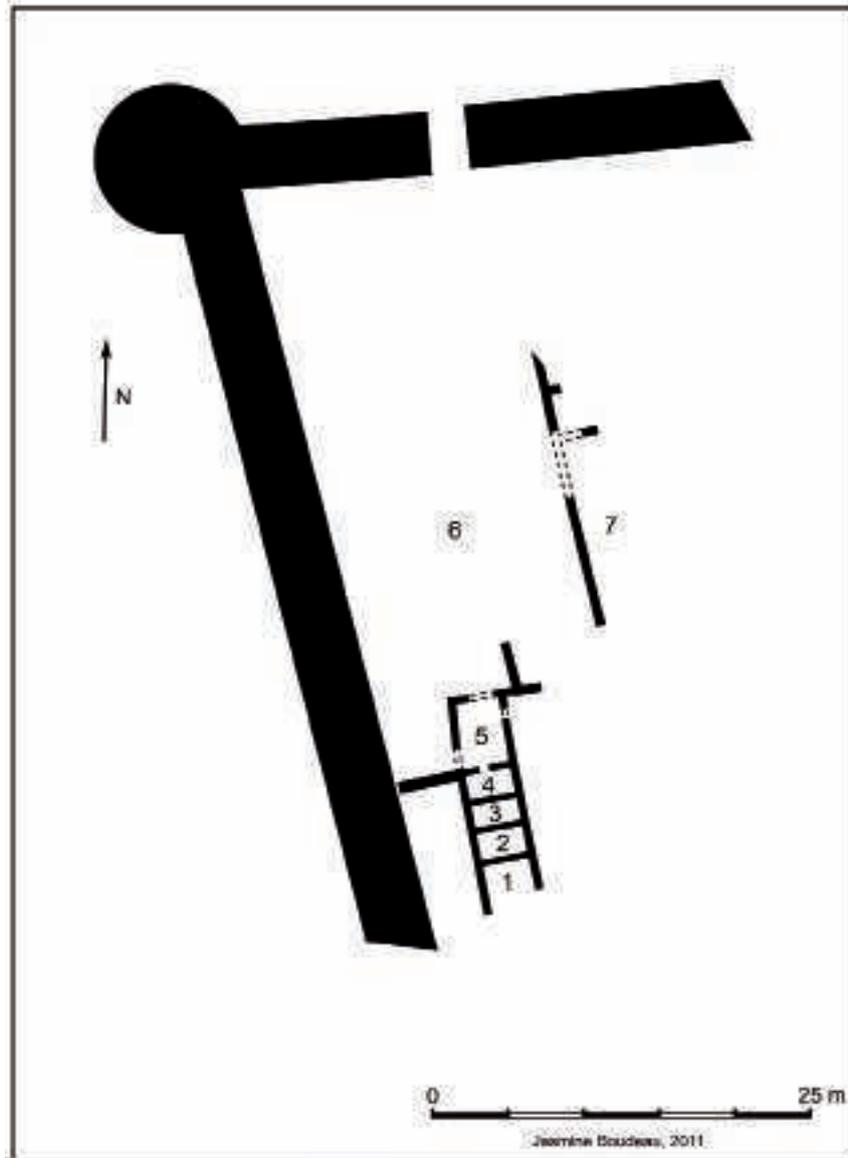
Fig. 32 : Les thermes du Lycée Descartes (J. Boudeau, d'après GALINIÉ 2007 : 162).



Légende :

- 1 Palaestre
- 2 Allée orientale
- 3 Galerie
- 4 Pièce sur hypocauste
Tepidarium ?
- 5 Couloir

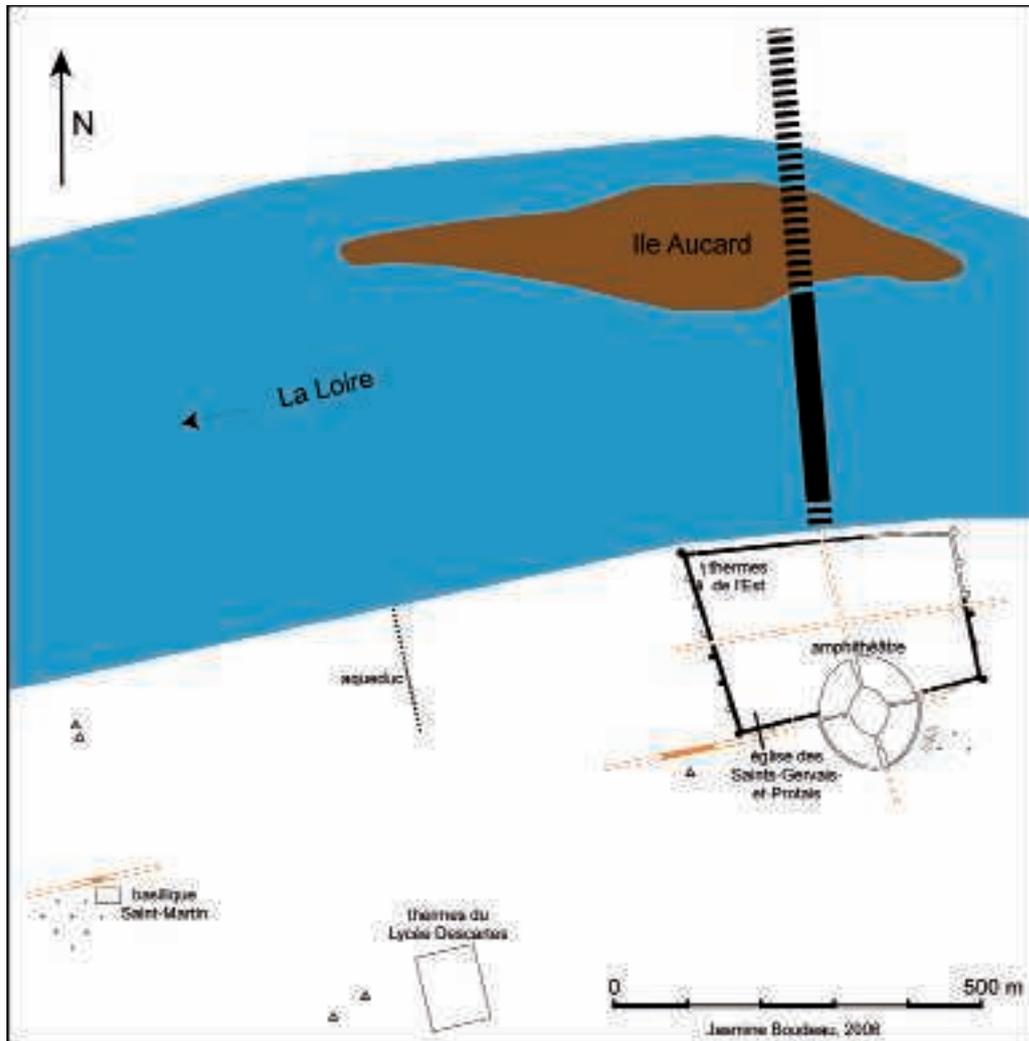
Fig. 33 : L'édifice balnéaire de l'Est, état du Haut-Empire
(J. Boudeau, d'après GALINIÉ 2007 : 62).



Légende :

- | | |
|---|--------------------|
| 1 | <i>Apodyterium</i> |
| 2 | <i>Frigidarium</i> |
| 3 | <i>Tepidarium</i> |
| 4 | <i>Caldarium</i> |
| 5 | <i>Præfurnium</i> |
| 6 | Paestres |
| 7 | Alle orientale |

Fig. 34 : Les thermes de l'Est, état du Bas-Empire (J. Boudeau, d'après GALINIÉ 2007 : 65).



Légende :

- | | | | |
|---|--------------------------|---|------------------------|
|  | Fleuve |  | Tronçon reconnu de rue |
|  | Rempart, partie assurée |  | Tracé présumé de rue |
|  | Rempart, partie supposée |  | Pont, partie connue |
|  | Tronçon reconnu du fossé |  | Pont, partie supposée |
|  | Partie supposée du fossé |  | Habitat |
| | |  | Nécropole |

Fig. 35 : Tours pendant l'Antiquité tardive (J. Boudoux, d'après Wood 1983 : pl. 1 ; PROVOST 1988c : 77 et 79 ; NEURY *et al.* 2003 : 228 ; GALINIE 2007 : 247 et 355).

